

# Des centaines de Québécois aux funérailles de Presley



**LARMES POUR ELVIS** — Des admiratrices d'Elvis se sont effondrées en larmes à l'extérieur de la villa de la vedette à Memphis.

(Téléphoto PC)

SHERBROOKE (PC) — Quelques centaines de fans inconditionnels d'Elvis Presley, dont une dizaine de Sherbrookoïses, quittent le Québec ce matin pour se rendre à Memphis, Tennessee, assister aux funérailles de leur idole.

Deux avions ont été nolisés par le club "International Elvis", fondé il y a 7 ans par le Sherbrookoïse Claude Laliberté. Ce dernier s'envole également pour Memphis, grâce à l'aide financière d'une station de radio locale qui défraie le coût de son voyage.

Avec les autres présidents des "fan club" d'Elvis Presley, M. Laliberté tient à rendre un dernier hommage à son idole. Il est déjà assuré de rencontrer des gens d'Angleterre et de France.

Il s'inquiète de la nouvelle voulant que le "King" soit enterré devant sa proche famille seulement.

Mais c'est impossible qu'ils fassent cela, confie Claude Laliberté. Les fans étaient trop importants pour Elvis. De toute façon, j'ai l'impression que nous allons

tous nous rencontrer devant la maison d'Elvis".

"International Elvis", l'un des 6,000 "fan club" d'Elvis, compte 7,000 membres vivant un peu partout dans le monde. Car, comme l'explique Claude Laliberté, "les fan club de Presley n'ont pas de frontière".

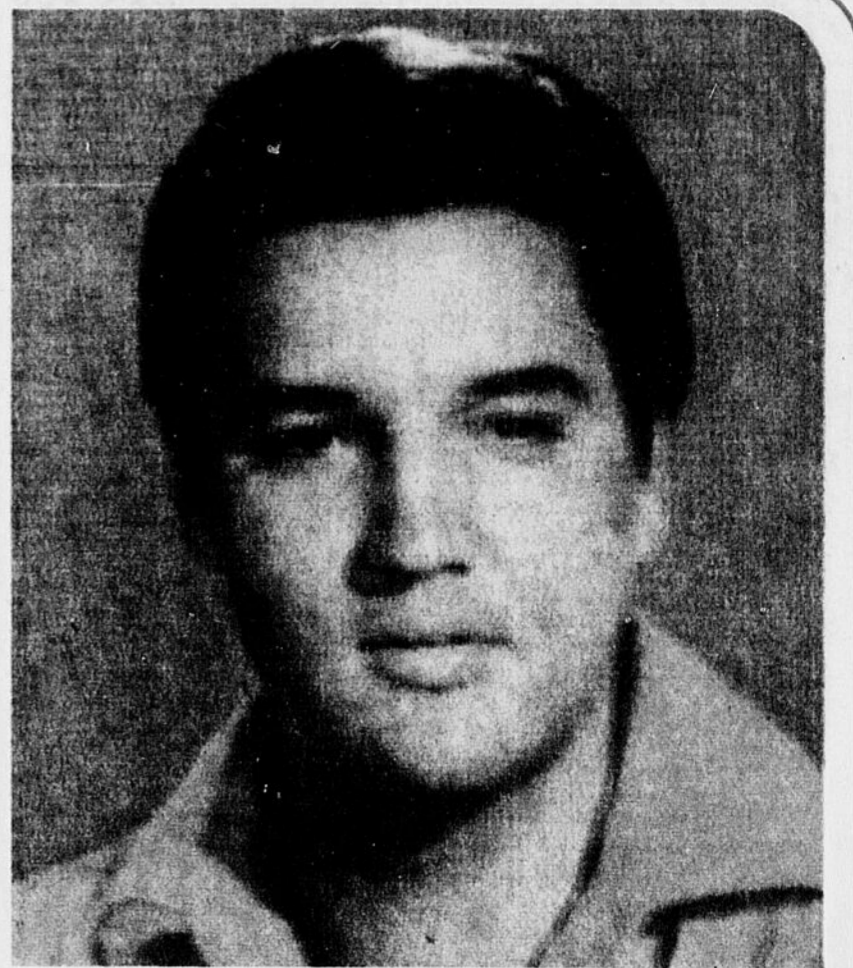
## Volet québécois

Ce club se considère toutefois comme un volet québécois puisque 1,700 de ses membres sont de la Belle province. Dans l'Estrie, on ne compte toutefois qu'une centaine d'adhérents.

"International Elvis", qui offre des informations en français des photos et autres items sur Elvis, se hisse au second rang de tous les "fan club" d'Elvis par son importance.

L'ensemble des "fan club" rassemble près de 500,000 membres à travers le monde.

Autres textes en page A 8



Elvis Presley

## EN BREF



### Victime d'incendie

Mme Marguerite Harvey, épouse de l'ancien maire d'Alma, M. Maurice Paradis, est morte dans l'incendie du chalet familial à Saint-Henri-de-Taillon.

En page A 2

### Confirmation

L'ancien ministre Victor Goldbloom croit que Price Ltée a été exemptée de taxes municipales pour ses propriétés à St-Jean-Vianney afin de hâter la fusion avec Shipshaw.

En page A 3

### Guillotine

Le leader parlementaire du gouvernement, Robert Burns, a amorcé les opérations destinées à mettre fin au débat sur l'adoption du projet de charte linguistique.

En page A 10

### Violence en G-B.

Les groupes d'extrême gauche britannique ont menacé hier de s'opposer par la violence aux manifestations prévues par l'extrême droite du Front national.

En page B 12

## SPORTS



### Habilitété

Le Chicoutimien Gilles Bilodeau remporte la médaille d'or aux épreuves de plongeon sur la tour, à St-Jean, Terre-Neuve.

En page B 1

### Massacre

Pour une fois, les Expos de Montréal se paient un pique-nique, aux dépens des meneurs, les Phillies de Philadelphie.

En page B 3

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 8
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	A 9
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 268

Jeudi 18 août 1977

24 pages 25 cents

# Pas de décontrôle avant la fin de 1978

OTTAWA (PC) — Le rejet par les leaders de Conseil du travail du Canada (CTC) des conditions du gouvernement Trudeau relatives à la levée des mesures anti-inflationnistes signifie qu'elles demeureront en force jusqu'à la fin de 1978, a déclaré aujourd'hui le ministre du Travail John Munro.

Le Congrès du travail du Canada a rejeté hier les trois conditions posées par le gouvernement fédéral pour la suppression prochaine du programme de contrôle des prix et des revenus.

Suite à l'assemblée générale des 110 syndicats affiliés, à Ottawa, le président du CTC, M. Joe Morris a indiqué que la centrale maintient la position qu'elle défend depuis le début du programme, en octobre 1975, soit que les contrôles soient levés sans conditions immédiates.

C'est le 29 juillet dernier que le premier ministre Trudeau a proposé au mouvement ouvrier et au monde des affaires, au cours d'une réunion tripartite, une formule prévoyant la suppression des contrôles avant le terme légal du programme à la fin de 1978.

Pour la période d'après les contrôles, le gouvernement a ainsi demandé aux principaux agents économiques de s'engager à la

restriction volontaire, de participer à un organisme multipartite de consultation et d'accepter la création d'une agence de surveillance des prix et des revenus sans pouvoirs coercitifs.

Du côté du gouvernement, le ministre du Travail, M. John Munro, a déclaré qu'il était déçu, mais non surpris de la décision du CTC.

Au cours d'une conversation téléphonique avec la presse, le ministre a déclaré qu'avec le refus du mouvement ouvrier d'accepter les conditions du gouvernement, on pouvait croire que le programme de lutte à l'inflation allait vraisemblablement durer plus longtemps qu'on l'avait prévu récemment.

Dans sa proposition, le gouvernement avait envisagé trois dates pour le début de la levée graduelle des contrôles, en fonction de l'échéance des conventions collectives et des exercices financiers, soit le 14 octobre 1977, le 2 janvier 1978 et le 14 octobre 1978.

M. Munro a par ailleurs dit espérer que le refus du CTC ne soit qu'un "repli temporaire".

Il faudra du temps, a-t-il ajouté, pour que le mouvement ouvrier temporeise son attitude de confrontation pour accepter de collaborer

à la gestion de l'économie avec le gouvernement et le monde des affaires.

Le ministre s'est toutefois dit confiant qu'on puisse y arriver, en raison, a-t-il dit, de l'appui que l'opinion publique manifeste, selon les sondages, à cette forme de coopération.

Pour sa part, le président du CTC a déclaré ne pouvoir accepter l'engagement à la restriction volontaire parce qu'il se traduirait, selon lui, à une limitation des salaires encore plus serrée que celle prévue par le programme des contrôles.

## Monde des affaires

Le monde des affaires, dont les représentants avaient récemment participé à une conférence avec les syndicats et le gouvernement fédéral au sujet de la levée des contrôles sur les prix et les salaires, est déçu du rejet par le Congrès du travail du Canada — CTC — des conditions suggérées par le gouvernement fédéral pour lever ces mesures.

M. A.-J. de Grandpré, président du conseil d'administration de la société Bell Canada et président du Business Council on National

Issues, affirme que le monde des affaires était prêt à proposer au gouvernement un compromis sur les suggestions faites par M. Trudeau.

"Je suppose que les mesures de contrôle ne seront pas levées de sitôt" a dit M. de Grandpré. Il n'en espère pas moins que le gouvernement tente une nouvelle démarche dans le but d'y mettre un terme avant la fin de l'année 1977.

Le président de Bell Canada a déclaré qu'au cours d'entretiens qui ont eu lieu cette semaine avec les dirigeants syndicaux, il avait fait savoir à ces derniers que le monde des affaires était prêt à poursuivre le dialogue. Les grosses entreprises seraient prêtes à accepter le principe d'un organisme de contrôle et de consultation, mais il n'était pas question de continuer à informer d'avance le gouvernement de toute majoration de prix, à dit M. de Grandpré.

Il comprend parfaitement le sentiment de frustration qu'éprouvent les dirigeants syndicaux. Le patronat et les syndicats aspirent à mettre immédiatement fin aux mesures de contrôle pour rétablir la confiance dans l'économie et contribuer à réduire sensiblement le chômage.

## Selon un journal d'Ottawa

# Les Trudeau se réconcilieraient



**COMMENT VAS-TU?** — Les enfants Trudeau, faisant une ballade dans le parc national Jasper avant de se diriger vers Prince Rupert en Colombie-Britannique,

s'étirent pour atteindre une amicale chèvre de montagne.

(Téléphoto PC)

OTTAWA (PC) — Selon "The Citizen", les Trudeau seraient sur le point de se réconcilier.

Le journal d'Ottawa cite une amie de Mme Margaret Trudeau, qui prétend que la femme du premier ministre canadien chercherait à faire annuler l'entente de séparation.

Cette amie aurait fait remarquer que Mme Trudeau, après avoir loué un appartement à New York, en aurait pris un à Ottawa, rue Crichton, tout près de la résidence officielle du premier ministre, 24, Sussex Dr.

Elle aurait même passé la plupart de son temps avec son mari et ses enfants, en juillet et au début d'août, à la maison d'été du premier ministre, au lac Harrington.

Les Trudeau ont annoncé leur séparation le 27 mai dernier. La garde des enfants a été confiée au mari.

**Fin des vacances**  
Le premier ministre Trudeau a terminé des vacances d'une semaine, mercredi, en se mêlant à une foule de plus de 300 personnes et en évitant les questions des journalistes.

"Je suis en vacances et je ne veux réellement pas donner d'interview", a répondu M. Trudeau, quand on lui a demandé de commenter la décision du Congrès du travail du Canada de rejeter les conditions posées par le gouvernement pour la levée hâtive des mesures anti-inflationnistes.

Le premier ministre était accompagné de ses trois fils, Sacha, Justin et Michel.

Le premier ministre Pierre Trudeau a navigué en kayak sur la rivière Athabasca, mardi, pendant que ses enfants se baignaient dans les sources thermales des Rocheuses.

Justin Trudeau (5 ans) n'a pas semble apprécier l'odeur d'oeufs pourris des eaux sulfureuses de Miette Hot Springs, mais il s'est quand même joint, à ses deux frères, Sacha (3 ans) et Michel (22 mois).

Justin ne s'est pas ému outre mesure devant les Rocheuses lorsque le groupe s'est arrêté pour admirer une cascade de 75 pieds au retour de leur bain dans les eaux thermales. "J'ai déjà vu des chutes, à Ottawa", a-t-il dit.



## 57e Exposition de Chicoutimi

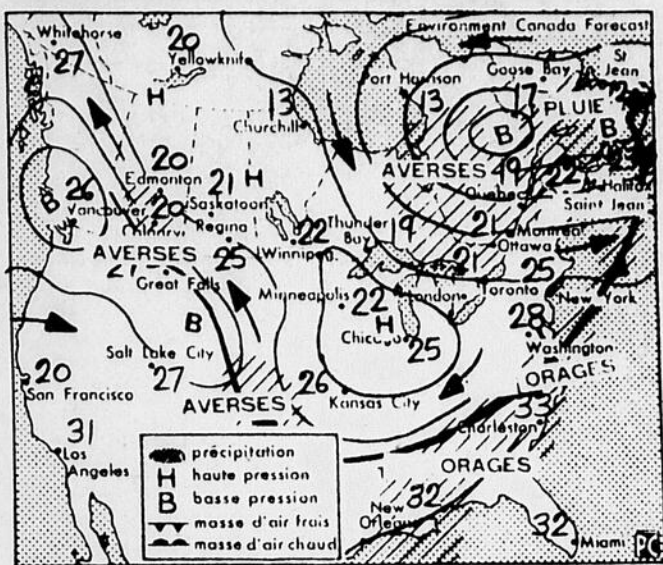
12h00 Expertise de bovins Holstein  
22h00 Spectacle de vaudeville Claire Syril, artiste invitée



## Festival de la gourgane

16h00 Ouverture  
17h00 Visite du terrain de culture de gourganes  
18h00 Souper  
20h30 Bal de coton  
Couronnement de la Reine du Festival

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Prévisions de la météo pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais communiquées par Environnement-Canada pour la journée de jeudi avec un aperçu pour vendredi:

**Abitibi, Pontiac-Témiscamisque, Chibougamau et Haute-Mauricie. Nuageux avec averse. Vents modérés. Maximum près de 16, sauf près de 13 à Chibougamau. Aperçu pour vendredi: nuageux et frais.**

**Outaouais et Montréal. Nuageux avec éclaircies et quelques averse dispersées. Vents modérés. Maximum près de 19. Aperçu pour vendredi: ciel variable et frais.**

**Laurentides et Cantons de l'est. Nuageux avec quelques averse. Vents modérés. Maximum près de 18. Aperçu pour vendredi: nuageux et frais.**

**Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Lac-Saint-Jean, Bale-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie. Brumeux le matin, suivi d'un temps nuageux avec quelques averse dispersées. Maximum de 15 à 17. Aperçu pour vendredi: nuageux et frais.**

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC)** — Températures enregistrées dans certaines villes canadiennes et américaines. Minimum 7 a.m. à 7 p.m.; maximum 7 a.m. à U p.m.

	Min.	Max.
Dawson	—	29
Prince-George	—	22
Prince-Rupert	—	29
Vancouver	—	26
Victoria	12	21
Jasper	10	18
Edmonton	7	18
Calgary	7	13
Lethbridge	10	11
Yellowknife	—	14
Prince-Albert	10	17
Saskatoon	7	18
Regina	3	18
Winnipeg	8	21
Churchill	8	12
Thunder Bay	5	18
Wawa	5	16
Kapuskasing	7	18
Timmins	6	18
North Bay	10	19
S. S. Marie	3	18
Sudbury	8	22
Muskoka	16	20
Windsor	20	25

## MAREES

**SEPT-ÎLES** — La marée sera haute à 04h20 (2m.8cm) et basse à 10h40 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 16h55 (2m.7cm) et basse à 23h00 (.3cm).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 05h45 (5m.5cm) et basse à 11h50 (.3cm). Elle sera à nouveau haute à 18h10 (5m.5cm) et basse à 00h05 (.5cm).

**CHICOUTIMI** — La marée sera haute à 05h50 (4m.9cm) et basse à 13h15 (.8cm). Elle sera à nouveau haute à 18h10 (4m.8cm).

### Epouse de l'ancien maire d'Alma

# Mme Marguerite Harvey périt dans un incendie

par Guy Bergeron  
ALMA — Mme Marguerite Harvey, âgée de 61 ans, épouse de l'ancien maire d'Alma, M. Maurice Paradis, aujourd'hui conseiller économique au bureau du premier ministre à Québec, est morte dans l'incendie qui a totalement ravagé le chalet familial, dans le

Rang des Îles, à Saint-Henri-de-Taillon, dans la nuit de mardi à mercredi. La victime se trouvait seule dans le chalet au moment du sinistre et son corps calciné a été trouvé dans les ruines fumantes hier matin vers 7 heures. Selon le caporal Yvon Martel, du bureau des En-

quêtes criminelles de la Sûreté du Québec, rien ne laisse présager qu'il puisse y avoir une main criminelle, mais on a tout de même demandé des spécialistes du laboratoire scientifique de Montréal pour effectuer des expertises.

Le caporal Martel a mentionné que le corps de Mme Paradis avait été retrouvé en face du foyer mais on ne peut dire si elle était assise devant le foyer ou encore si elle était couchée au moment de l'incendie, les dommages étant trop importants pour déterminer ce fait.

C'est le fils de Mme Paradis, André, qui a vu le chalet en feu et qui a donné l'alerte vers 12h50, dans la nuit de mercredi mais à ce

moment-là, les flammes

avaient pris des proportions gigantesques. Les dommages au chalet sont de l'ordre de plus de \$40,000.



RUINES — Le chalet dévasté de la famille Paradis.

## Audition pour l'accréditation le 27 septembre

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — Le représentant syndical de la Fédération des syndicats du secteur aluminium, FSSA, à Shawinigan, M. Denis Simard, a annoncé, hier, que l'audition pour l'accréditation de l'aluminerie de Shawinigan aurait lieu le 27 septembre, à 10h, au Cap-de-la-Madeleine, en présence du commissaire-enquêteur du ministère du Travail, M. Conrad Rochette.

M. Denis Simard a déclaré qu'à Shawinigan, où il n'y a plus de syndicat, à l'aluminerie, la situation était inquiétante et par la voie du procureur de la FSSA, Me Bernard Lesage, il a proposé de rencontrer le procureur de la CSN, Me Marcel Dumas, dans le but de convaincre la CSN d'aller au scrutin, pour déterminer qui de la FSSA ou la CSN doit avoir l'accréditation. Il n'aurait pas reçu de réponse.

M. Simard s'est dit d'avis que ce sont les syndicats et non les tribunaux qui doivent décider qui des deux centrales syndicales doit représenter les travailleurs de l'aluminerie de Shawinigan, qui compte 600 syndiqués.

"La CSN a refusé, a fait savoir M. Denis Simard, dans un communiqué 'Contact', mais il ne faudrait pas qu'elle nous accuse de vouloir retarder l'accréditation des travailleurs de Shawinigan."

Dans un même souffle, le représentant syndical de la FSSA a déclaré que si la décision est favorable à sa centrale syndicale, à Shawinigan, il faudra s'attendre à ce que les travailleurs de Roberval-Saguenay soient invités à rejoindre les rangs de la FSSA.

"Il sera certainement bon de savoir si les travailleurs de Roberval-Saguenay seront intéressés à être les seuls travailleurs de l'aluminium de l'Alcan à être affiliés à la CSN", a-t-il conclu.

## FAITS DIVERS

# Garçonnet de 5 ans heurté à mort par une camionnette

par Guy Bergeron

ANSE-SAINT-JEAN — Un garçonnet âgé de 5 ans, Sébastien, fils de M. et Mme Ulric Gagné, de la route 170, à l'Anse-Saint-Jean a connu une mort affreuse, hier, lorsqu'il fut happé par une camionnette, face à la demeure de ses parents.

La Sûreté du Québec, mène l'enquête dans cette affaire pour tenter de déterminer s'il s'agit d'un accident ou si la camionnette avait une responsabilité criminelle.

Toutefois, au moment d'aller sous presse, les enquêteurs n'avaient pas encore terminé leur enquête.

### Vandalisme

Des actes de vandalisme d'une importance indescriptible ont été commis, au cours de la nuit de mardi à mercredi, à la résidence de M. Charles Allard de la rue du Foyer, à Chicoutimi.

Selon la Sûreté municipale de Chicoutimi, les dommages sont considérables, mais on ne peut encore déterminer à qui ils sont attribuables.

En effet, on sait que M. Allard a été le théâtre de son entreprise, d'une grève assez longue, au cours des derniers mois.

Cependant, même si la grève est réglée-depuis plusieurs semaines, les policiers n'écartent pas la possibilité que le saccage de la maison de M. Allard soit relié à ce conflit de travail.

En effet, selon certains policiers, il y aurait similitude dans ce saccage avec d'autres maisons qui ont été visitées, appartenant à des cadres d'entreprises où sévissait un conflit de travail.

### Maniaque sexuel

C'est en attaquant deux jeunes gens pour tenter de commettre avec eux des actes de grossière indécence que le maniaque sexuel qui coupait des mèches de cheveux de ses victimes a été arrêté à Jonquière.

Les derniers délits sexuels ont eu lieu en fin de semaine mais le maniaque a frappé deux victimes qui le connaissaient déjà et ce fut un jeu d'enfant pour les policiers de Jonquière de lui mettre la main au collet.

C'est la cinquième année consécutive que l'individu, âgé de 25 ans, opérait dans les quartiers, non seulement de Jonquière mais de Kénoyami.

D'ailleurs, il a admis aux policiers Léo Lessard et Gérard Bergeron qu'il était l'auteur d'une quarantaine de délits sexuels.

### Gros lot

Des voleurs ont frappé le gros lot au cours de la fin de semaine en entrant en possession de chèques volés d'une valeur de \$25,000.

Malheureusement pour les voleurs, il s'agissait de chèques obliérés, soit les chèques qui ont déjà été encaissés et que les succursales bancaires retournaient pour être photostatisés.

Les chèques n'avaient plus aucune valeur mais pendant quelques heures, les voleurs ont cru avoir réussi le vol du siècle au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### Vols

Le secteur d'Alma est le théâtre de nombreux vols avec ses chalets qui encerclent le Lac-Saint-Jean.

C'est ainsi que non seulement les voleurs pénètrent par effraction dans les chalets, mais également ils volent des moteurs hors-bord, des chaloupes, en somme tout ce qui leur tombe sous la main.

La Sûreté du Québec d'Alma mène l'enquête dans cette série de vols.

## Lettre de la famille Marion aux ravisseurs

SHERBROOKE (PC) — "Vous avez jeté l'épouvante au sein de notre famille en enlevant un homme que vous n'avez choisi qu'à cause de ses états de service à l'intérieur du Mouvement Desjardins et de sa vulnérabilité à un enlèvement".

Il s'agit là d'un extrait d'une lettre que les membres de la famille Charles Marion ont écrite à l'intention des médias d'information dans le but de renouveler l'appel aux ravisseurs du gérant de crédit de la Caisse populaire Sherbrooke-Est.

D'abord remise à la Sûreté du Québec, la lettre a par la suite été transmise aux journalistes en soirée hier.

Les membres de la famille soulignent également aux ravisseurs: "Vous avez ajouté à ce supplice l'attente et le doute quant à l'état de santé et à la vie même d'une personne chérie par les siens."

### Régionale Lac-Saint-Jean

# Décision du comité des parents prise dans quelques semaines

par Serge Cloutier

ALMA — Une décision, attendue depuis quelques mois déjà par le comité des parents de la commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, ne sera finalement prise que dans quelques semaines encore, le

temps pour un comité de l'exécutif de la commission de consulter les parents et de finir son étude. On cherche ainsi à déterminer combien il est souhaitable que la commission scolaire investisse par année pour l'animation du comité de pa-

rents et des comités d'écoles, dépenses qu'elle assume depuis deux ans déjà. Du nouveau cependant dans le rapport partiel accepté hier soir, après discussion à huis clos, c'est que le travail de secrétariat sera assumé par du personnel clérical de la

commission scolaire, et non plus par l'animateur. On a aussi décidé, après consultation juridique du ministère, de procéder à l'engagement d'une personne qui sera prêtée au comité de parents, plutôt que de subventionner le comité de parents pour qu'il embauche lui-même cet animateur. La commission scolaire était donc, semble-t-il, dans l'illégalité depuis deux ans.

Pour les parents, cette précision juridique implique que leur animateur dépend de la régionale et non plus du comité, et ces derniers craignant que leur autonomie en souffre. La décision finale, qui revêt un certain caractère émotif, à cause de la présence actuelle d'un animateur, serait donc prise dans quelques semaines.

## Comité d'étude pour l'école du Bon Conseil

METABETCHOUAN — Le conseil des commissaires du territoire Belle-Rivière a décidé cette semaine de mettre sur pied un comité dont le mandat sera de faire une étude approfondie de l'utilisation présente et future de l'école du Bon-Conseil de Saint-Gédéon. Ce comité de la commission scolaire rencontrera le conseil municipal de Saint-Gédéon, dont les bureaux administratifs se trouvent déjà dans cette école. Avec les autorités municipales, on verra comment cette bâtisse peut servir encore davantage, et de quelle façon on pourrait compléter l'utilisation de l'école. Présentement, des organismes locaux occupent certains locaux.

Dans un autre domaine, la commission scolaire Belle-Rivière cherche des spécialistes en éducation physique et en musique, et depuis des mois qu'elle a entrepris ces démarches, elle ne peut que constater qu'elles sont demeurées vaines.

Les commissaires ont également profité de leur dernière assemblée pour discuter avec le conseiller en éducation chrétienne les moyens à prendre pour répondre adéquatement aux principes mis de l'avant dans le plan de développement du ministère de l'Éducation à ce sujet.

## AU PALAIS DE JUSTICE

# Cinq mois de prison pour un vol par effraction

par Guy Bergeron

Sentence le 6 octobre

CHICOUTIMI — Johnny Brisson, un jeune homme de Jonquière, qui avait pénétré par effraction le 11 mai dernier, dans l'édifice de la Villa du Poulet de Jonquière, pour y voler un montant de \$370 en argent et en marchandises, a été condamné, hier matin, à une peine d'emprisonnement de cinq mois.

Me Robert Dion, de Jonquière, avait plaidé devant le juge André Gauthier, de la Cour provinciale, que son client avait réglé plusieurs dossiers, il y a quelques mois et qu'il lui restait une peine de cinq mois à purger, ce dossier ayant été oublié.

Comme Me Lau-ent Bouchard ne s'objectait pas, le juge Gauthier a donné une sentence de cinq mois concurrente en ce sens que Brisson n'a que cinq mois à faire.

paré dans le cas de Gilles Riverin, un individu de Chicoutimi, accusé d'avoir volé un montant de \$350, propriété de M. Laurier Tremblay. Encore là, la sentence a été remise au 5 octobre.

### Stupéfiants

Par ailleurs, une jeune fille de Jonquière a été condamnée à \$50 d'amende pour la possession de deux grammes de marijuana tandis qu'un autre individu de Chicoutimi a été condamné à une amende de \$25 pour avoir été trouvé en possession d'un pipe contenant des résidus de cannabis.

Me Claude Gauthier, procureur fédéral de la Justice, avait réclamé de l'amende dans les deux cas puisque les personnes en étaient à leur premier dossier devant le Tribunal et que les quantités étaient minimes.

### Sentence le 5 octobre

Par ailleurs, Me Claude Beaujeu, de l'Aide Juridique, a obtenu qu'un rapport présentiel soit pré-

**LOCATION - VENTES ET SERVICES D'OUTILLAGES DE TOUS GENRES**

- Motoculteur
- Rouleurs à pelouse
- Aérateur de gazon
- Scie mécanique
- Saboteuse
- Laveuse de tapis à vapeur
- Compacteur
- Châlosage
- Brise-béton électrique
- Mélangeur à béton
- Scie sauteuse
- Pompe de tous genres

**LOCATION D'EQUIPEMENT** (Chicoutimi 1976 Itée.)

CHICOUTIMI 1560, boul. St-Paul 545-3663

CHICOUTIMI-NORD 131, rue St-Ephrem 549-5262

Du lundi au vendredi: ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 samedi: 8h00 à 12h00

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, Avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-adjoint: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs 662-7829

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4884

Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)

**LE QUOTIDIEN**

**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$110 par semaine

Prix dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE

Sag - Lac-Saint-Jean-Côte-Nord

6 mois \$35 00 1 an \$65 00

Autres régions au Canada

6 mois \$45 00 1 an \$80 00

Pays étrangers

6 mois \$65 00 1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Gauthier, Tremblay, Legault, Bovin, Dallaire, Turcotte et Associés, c. a.

Comptables Agréés

ROBERVAL - LA MALBAIE - LA BAIE - ST-FELICJEN

BUREAU PRINCIPAL, 110 Racine est, Chicoutimi G7H 1R2 - Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, c.a. Gilles Turcotte, c.a.

Pierre Legault, c.a. Yvon Carrier, c.a.

Egide Dallaire, c.a. Camil Bergeron, c.a.

André Gauthier, c.a. Denis Bovin, c.a.

Charles Tremblay, c.a. Roger Bovin, c.a.

Julien Lemieux, c.a. m.b. Normand Gosselin, c.a.

Rosario Bovin, c.a. Luc Simard, c.a.

Roger Lahaie, c.a.

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Félicien, St-Prime. Aucun frais au demandeur. Zenith: 12170.

# A St-Jean-Vianney Les libéraux auraient exempté Price de \$140,000 de taxes

SHIPSHAW — Entre 1971 et 1976, la compagnie Price a privé le trésor public de quelque \$140,000. Cette somme représente ce qui n'a pas été versé en taxe foncière, pour ses installations sises sur le territoire de la défunte municipalité de Saint-Jean-Vianney, depuis la disparition de celle-ci.

Il appert que certaines pressions auraient incité des fonctionnaires à consentir une exemption de taxes à la compagnie malgré les recommandations de l'administrateur de la localité, M. Louis-Martin Paris.

Ces indications ressortent d'une enquête menée au cours des derniers mois par les journalistes Yves Bernard et Paul Larocque, de CKRS radio.

En 1971, rapportent-ils, après la tristement célèbre catastrophe naturelle qui a coûté la vie à 31 personnes, une ambiguïté surgit autour des installations de la

compagnie Price, sise sur le territoire concerné. Celles-ci avaient échappé au désastre, et on se demandait si la compagnie devrait être taxée pour des immeubles situés dans une municipalité qui n'existait plus.

La lumière de l'enquête menée par les journalistes de la station jonquéroise a révélé que plusieurs personnes en étaient convaincues. Au nombre de celles-ci se trouvaient l'ancien maire de Shipshaw, M. Fernand Violette, de même que le second administrateur-gouvernemental délégué à Saint-Jean-Vianney, M. Louis-Martin Paris.

Le dernier aurait d'ailleurs entrepris des démarches légales pour récupérer la somme. Ses supérieurs voulant cependant étouffer rapidement l'affaire, d'après les journalistes, auraient exigé sa signature immédiate de l'ordonnance officialisant l'exemption de taxes de Price et cela, ajoute-t-on, sans même tenter quoi que ce

soit pour recouvrer la somme.

Une sorte de coup de théâtre se serait alors produit, M. Paris refusant de signer l'ordonnance et présentant sa démission à son employeur.

On le remplaça immédiatement par le fonctionnaire Bernard Godbout qui, lui, signa l'exemption.

Ces développements sont survenus à l'automne 1976.

## La politique

D'après l'ancien maire de Shipshaw, M. Fernand Violette, cette démission d'épargner la compagnie Price relèverait de la pure politiciaille. Il soutient avoir remis à l'ex-ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, un mémoire l'enjoignant de rectifier la situation et de faire payer Price.

M. Violette a également dit se souvenir d'une certaine rencontre avec le mi-

nistre Goldbloom, relativement à ce dossier. Le ministre, a-t-il dit, semblait d'accord avec sa position.

Immédiatement après cette rencontre, a-t-il ajouté, alors qu'il franchissait à peine la porte du bureau du ministre, M. Goldbloom eut une discussion privée avec l'ex-ministre Gerald Harvey. Quelques jours plus tard, remar-

quait-on, Goldbloom modifia sa position et soutenait que Price n'avait pas à payer ses taxes. A la suite du glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney, rappelés-le, M. Gerald Harvey avait été nommé délégué du Conseil des ministres pour assumer la responsabilité de ce dossier.

# Goldbloom confirme

SHIPSHAW — C'est vraisemblablement en vue d'accélérer le processus de fusion entre Shipshaw et Saint-Jean-Vianney qu'on aurait accordé l'exemption de taxe de \$140,000 à la compagnie Price. L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, a fait cette déclaration hier par suite de la publication de la nouvelle selon laquelle la compagnie aurait profité d'un tel avantage entre 1971 et 1976.

M. Goldbloom a déclaré ne plus très bien se souvenir si le dossier de Saint-Jean-Vianney avait été fermé, à l'expiration de son mandat, en novembre 1976. Il a ajouté que même si Price avait bénéficié d'une telle exemption, il n'était pas le ministre responsable du dossier et n'avait rien eu à voir dans la décision.

Il a plutôt expliqué que l'ex-ministre Gerald Harvey, qu'il n'a pas été possible de joindre, était alors le délégué du conseil des ministres dans cette affaire.

M. Goldbloom a rappelé que la municipalité de Shipshaw avait pressé le gouvernement pour l'obtention de la requête en fusion. Il n'était cependant pas possible, a-t-il expliqué, d'en amorcer le processus tant qu'on n'aurait pu clore le dossier de Saint-Jean-Vianney.

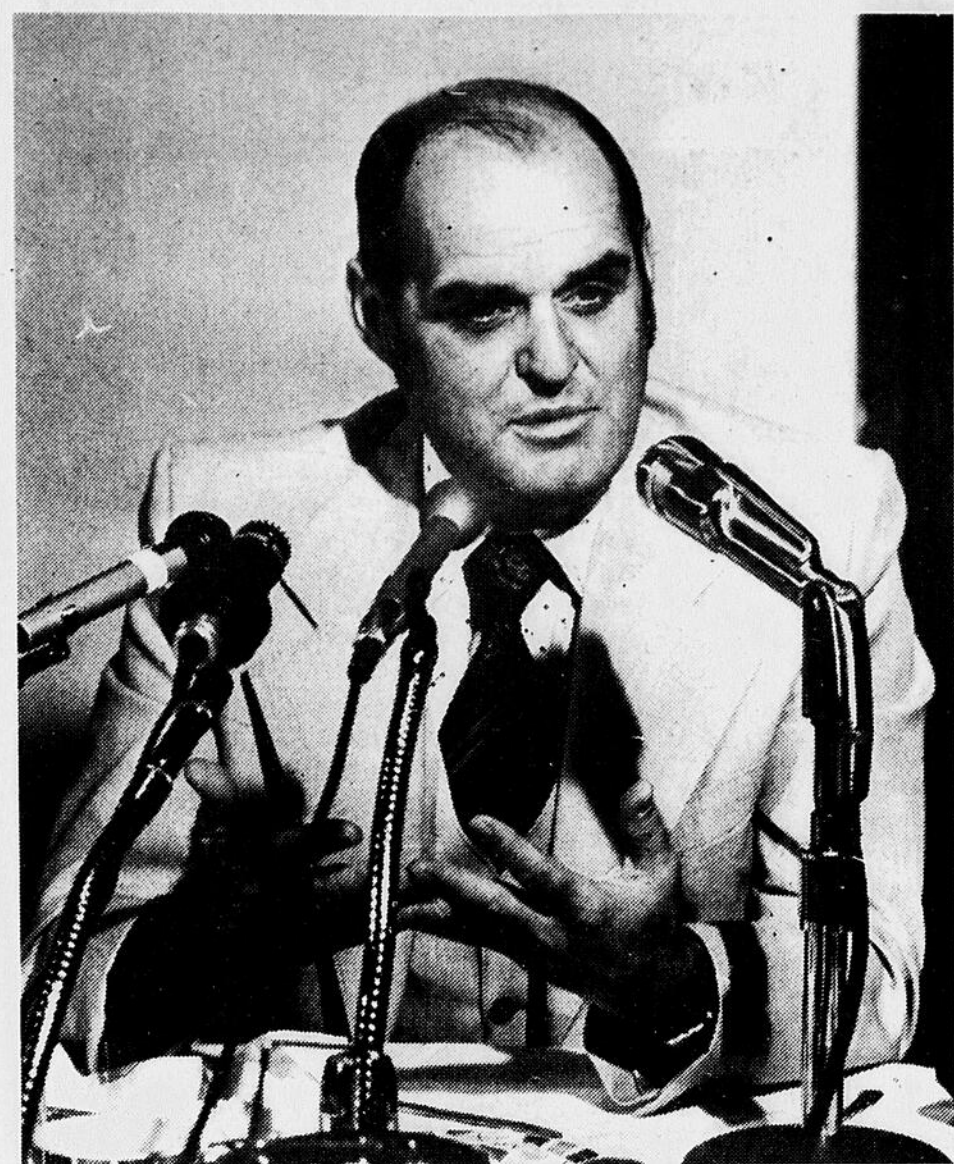
C'est donc en voulant rendre ce processus le plus expéditif possible, d'ajouter l'ex-ministre, qu'on aurait consenti cette exemption à la compagnie Price.

## Maire de Shipshaw

De son côté, l'actuel maire de Shipshaw, M. Jean-Maurice Coulombe, a déclaré n'avoir pas voulu se mêler d'une affaire qui, d'après lui, ne regardait que le gouvernement et la compagnie Price.

Il a expliqué avoir seulement amorcé le processus de fusion en vue d'obtenir, pour sa municipalité, une compensation pour les dommages subis lors de la grande relocalisation.

M. Coulombe a aussi indiqué que sa municipalité n'avait pas voulu se mêler de la perception de la taxe en question, de peur de "s'embarquer dans un bateau". Il a rappelé l'expérience du conseil de comté de Chicoutimi qui a dû attendre cinq ans et entreprendre de nombreuses démarches légales pour obtenir une taxe de la compagnie Alcan.



Paul-André Cantin

# Multi-Média intégré au réseau collégial

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — L'expérience de Multi-Média se terminera en juillet 1978, au Saguenay et dans les quatre autres régions du Québec où elle existe, depuis janvier 1972. Selon le directeur régional de Multi-Média, M. Paul-André Cantin, une suite sera donnée à l'expérience, sous forme, probablement, d'une intégration de cette forme d'éducation au réseau collégial. La question est à l'étude, et des analyses sont en cours, ainsi que des pourparlers avec les institutions collégiales de la région, affirmait hier l'invité du Cercle de Presse.

En cinq ans et demi, donc, environ \$1.5 millions auront été injectés dans la région, par la DGEA (Direction générale de l'Éducation des Adultes), dans le cadre de Multi-Média, et M. Cantin précisait que 5,000 personnes ont été directement touchées par les cours qui ont été donnés. Multi-Média est la suite de l'expérience Tevec, qui,

en 1969, avait permis à quelque 5,000 adultes de la région d'obtenir un brevet de neuvième année. Ce qu'offre Multi-Média, c'est une animation pédagogique qui permet à un groupe de gens intéressés par une question donnée, de l'étudier plus en détail, sans avoir besoin d'une formation académique de tel ou tel niveau.

Il s'agissait donc d'offrir une auto-formation, et toute la structure de fonctionnement repose sur une gestion paritaire des participants, qui décident eux-mêmes les sujets qui seront traités en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins, et des fonctionnaires, qui vont à la recherche des renseignements demandés et des personnes-ressources.

Il y a eu également, chaque année, une série télévisée de 13 émissions, dont les sujets étaient choisis par la population. On ne peut encore évaluer, selon M. Cantin, l'impact qu'ont pu avoir ces émissions, et l'on ne sait pas si la formule

pourrait éventuellement être maintenue. Une dernière série, d'ailleurs, débutera à l'automne, et les thèmes traités seront surtout à caractère économique.

Dans les nombreuses demandes qui ont été adressées à Multi-Média, un besoin s'est manifesté de façon constante, et peut-être étonnante: les gens veulent se débarrasser de leur timidité, affirme M. Cantin, et cela s'est manifesté par d'innombrables demandes de cours sur la façon de s'exprimer en public, de poser des questions dans une assemblée, de faire respecter les procédures, etc...

Le principal problème rencontré par Multi-Média a été celui de la participation, mais, selon M. Paul-André Cantin, il ne s'agit pas d'un problème particulier à l'organisme qu'il dirige, puisqu'on le retrouve chaque fois qu'il s'agit de demander aux gens leur participation, dans quelque domaine que ce soit.

# Price paiera

— Claude Vaillancourt

JONQUIÈRE — "Qu'il y ait ordonnance d'exemption ou non, tout sera mis en oeuvre pour que Price paie ses taxes comme n'importe quel contribuable québécois."

Le député de Jonquière à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, a fait cette déclaration hier, après avoir pris des informations auprès du ministre des Affaires municipales, relativement à l'exemption de taxe de \$140,000, dont aurait bénéficié la compagnie Price. Cette somme, rappelle-t-il, touche les installations de la compagnie sise sur le territoire de Saint-Jean-Vianney.

M. Vaillancourt a indiqué

que les informations publiées sur le sujet semblaient "largement fondées", mais que les premières recherches n'avaient permis de retrouver aucun document attestant que Price aurait profité d'une ordonnance d'exemption.

S'il n'existe pas d'ordonnance, a-t-il ajouté, le gouvernement fera tout en son pouvoir pour récupérer la somme. Dans le cas contraire, a poursuivi le député, il faudra savoir qui a consenti un tel document, qu'il demeure d'ailleurs toujours possible de défaire par une nouvelle ordonnance.

M. Vaillancourt a indiqué que le ministre avait déjà amorcé une enquête sur



Claude Vaillancourt

cette affaire, que l'actuel ministre des Affaires municipales n'était pas au courant de cette exemption, et que lui-même n'en avait été informé qu'après la publication de la nouvelle par la station radiophonique jonquéroise.

# Alcan reporte les visites à Kingston

par Laval Gagnon

JONQUIÈRE — Alléguant des représentations syndicales et certaines difficultés au niveau de l'organisation du transport, la compagnie Alcan a décidé de retarder pour une période indéterminée les "voyages de reconnaissance" à Kingston des employés syndiqués touchés par la relocalisation dans cette ville de son centre arvidien de recherche.

Par contre, indiquait hier un porte-parole des relations publiques de la compagnie, les employés cadres du centre de recherche pourront vers la mi-septembre, soit éventuellement après le dépôt du rapport du comité ad hoc chargé d'examiner, pour la contestation, la décision de la compagnie, se rendre à Kingston reconnaître les lieux.

C'est le président du comité ad hoc, M. Paul-André Cantin, qui a mis indirectement la puce à l'oreille des journalistes, hier, lors de son passage au Cercle de presse.

M. Cantin laissait entendre en effet que serait rendue publique dans les prochains jours un fait qui montrait que le travail du comité ad hoc était pris au sérieux par la compagnie. Tout semble indiquer que la décision en question, soit la suspension des voyages de "reconnaissance" devait être annoncée par le président de la FSSA, M. Jean Halley.

Selon certaines sources, la décision d'Alcan aurait été prise en raison surtout de l'intention de la FSSA de boycotter en quelque sorte les voyages des syndiqués qui eux, affirme-t-on, seraient presque unanimement contre leur transfert à Kingston. Les voyages devaient débuter le 22 août.

Par ailleurs, une source digne de foi affirmait cette semaine que le comité ad hoc avait rencontré, ou se proposait de le faire, une bonne partie des employés (syndiqués et cadres) du centre de recherche.

# Rapiéçage des rues au ralenti à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Entrepris trop fiévreusement, à cause de quelque virus apparu, sans doute, avec la brise électorale, les travaux de "rapiéçage" des différentes rues de Chicoutimi ont été récemment interrompus, car les crédits alloués à ce chapitre par l'administration municipale diminuaient dangereusement.

L'affaire a été soulevée, il y a quelques jours, au comité général des élus, lesquels ont décidé de suspendre les travaux; et sur recommandation des effectifs municipaux, de faire en sorte que des priorités soient clairement définies.

De plus, l'administration devra réserver une certaine partie de ce qui reste du budget afin de pouvoir répondre aux urgences dans la réparation des pavages.

Les crédits alloués aux travaux publics sont également hypothéqués par l'accroissement des voies de circulation à haute densité, comme par exemple, les voies d'accès du pont Dubuc.

C'est incidemment pour cette raison que l'administration municipale vient de demander l'aide du ministère des Transports québécois, soulignant que lesdites artères ont un caractère provincial ou régional. On sait que le ministère des Transports a comme politique depuis quelques années de remettre aux municipalités la responsabilité de l'entretien des routes régionales ou provinciales qui passent sur leur territoire.

# Johnny Farago vole aux funérailles de Presley

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — L'ombre du roi du rock, Elvis Presley, décédé mardi, a



Johnny Farago

plané sur le Centre Georges-Vézina, de Chicoutimi, alors que le chanteur Johnny Farago était la grande vedette du spectacle, en soirée, de la même journée.

Farago, le plus grand imitateur de Presley, s'est vu offrir mer et monde, par les dirigeants de la Société d'agriculture, pour présenter le spectacle, en soirée, hier, mais il a décliné toute offre, désirant se rendre à Memphis où est exposé le célèbre chanteur, décédé à l'âge de 42 ans.

M. Jacques Jean, président de l'Exposition régionale a déclaré, hier, que tout avait été fait pour garder une journée de plus Johnny Farago, mais que rien n'avait pu retenir le chanteur qui aurait été traumatisé par la mort de son idole.

"Mardi a été une journée-record dans toute l'histoire de l'exposition régionale, a dit un dirigeant de l'Expo. Nous ne savons pas si ce phénomène est dû à la mort de Presley et à la présence ici de Johnny Farago, mais il est certain que nous avons dépassé plus de 1,000 adhésions. Le meilleur mardi de toute l'histoire de l'Exposition régionale.

Aux dires des personnes présentes, Johnny Farago, aurait présenté le meilleur spectacle de toute sa carrière, en fin de soirée. "C'était quelque chose à voir. Il a été acclamé comme jamais personne ne l'a été, a-t-on dit. Il a donné un spectacle des plus impressionnants."

Johnny Farago a quitté Chicoutimi dès hier matin pour Montréal et il devait s'embarquer, de Mirabel, en soirée, pour se rendre à Memphis où il a l'intention d'assister aux funérailles d'Elvis Presley.

"Nous avons mis le paquet pour qu'il reste une journée de plus, nous ont dit les dirigeants de l'Exposition régionale. C'est le plus fort cachet que nous avons offert jusqu'ici, mais il ne voulait rien savoir."

# L'emplacement choisi bientôt

JONQUIÈRE — On connaît, probablement cette semaine ou au cours de la semaine prochaine, la décision du gouvernement en regard de l'emplacement du futur centre de données fiscales de la région.

On a donné cette indication, hier, au bureau du ministre Marcel Lessard.

Deux emplacements demeurent à l'étude: le "site Alcan", sur la rue Panet, et celui dit du Mail 170. On réalisera vraisemblablement le centre fédéral des données fiscales à l'un de ces deux endroits.

En fin de semaine, le ministre Lessard a parlé d'un accroissement palpable de l'ampleur du projet. Au bureau du ministre, on n'a pu donner davantage de précisions sur la nature et sur le volume de ce développement.

On estime qu'on devrait avoir amorcé les travaux de construction de l'édifice d'ici un an, au plus tard.

## AVIS À LA POPULATION

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de chambres, de pensions et d'appartements pour ses étudiants. Si vous êtes intéressés à collaborer et si vous n'avez pas encore communiqué avec nous, veuillez remplir la formule ci-dessous ou composer: 545-5552 ou 545-5506.

NOM: ..... PRENOM: .....

ADRESSE: .....

Chicoutimi  Chicoutimi-Nord

Rivière-du-Moulin

TELEPHONE: (bureau) .....

(résidence) .....

RENSEIGNEMENTS:

A. Appartement(s) Nombre  Nombre de pièces

ADRESSE: .....

Meublé  Non meublé  Prix \$ .....

LIBRE LE: .....

B. CHAMBRE, PENSION: Nombre  Téléphone .....

ADRESSE: .....

REFERENCE: 5 jours  7 jours

filles  garçon  indifférent

PENSION: Complète  Petit déjeuner  aucune

PRIX: \$ .....

A DISCUTER: .....

AUTRES RENSEIGNEMENTS: .....

Veuillez retourner ce formulaire à:

Université du Québec à Chicoutimi  
Service de logement  
Direction générale des services aux étudiants  
930 est, rue Jacques-Cartier  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 2B1



Université du Québec à Chicoutimi

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Ces bonnes nouvelles qui stimulent la région

Un vieil adage prétend qu'une bonne ou une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule. Cela s'avère actuellement exact, car les citoyens de la région, du secteur du Saguenay particulièrement, ont maintenant plusieurs raisons de se réjouir.

Le Pavillon de l'Agriculture vient tout juste d'être inauguré officiellement à Chicoutimi. La population régionale attendait depuis belle lurette la réalisation de ce projet. Comme le rappelait si bien lundi le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, la région espérait depuis si longtemps ce pavillon qu'elle croyait difficilement à son avènement.

Pour sa part, l'adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture du Canada, M. Irénée Pelletier, député de Sherbrooke a eu des propos très encourageants par la même occasion, en déclarant que le Pavillon de l'Agriculture de Chicoutimi est le plus beau du genre au pays. L'édifice du type polyvalent lui semble très utile, les gens pouvant l'utiliser onze mois par année pour la pratique du sport.

Un autre développement important annoncé la même journée est évidemment le feu vert et un montant initial de \$1 million, accordé par le gouvernement provincial à la ville de Chicoutimi pour lui permettre d'entreprendre le réaménagement de la triste zone portuaire et ferroviaire en bordure de la rivière Saguenay. Comme

dans le cas du Pavillon de l'Agriculture, il y a de nombreuses années que les contribuables, le moins soucieux de la beauté de leur milieu, réclament le déplacement des voies ferrées encombrantes, pratiquement devenues inutiles, et la relocalisation des réservoirs hideux des compagnies pétrolières.

De soulager le cœur de la ville de cette ferraille du Canadien National, digne d'une époque révolue, en le libérant également de ces contenants métalliques qui sont à la fois un affront au paysage, une menace constante de pollution et de désastre par les flammes, devenait de plus en plus pressant pour Chicoutimi. Centre régional incontesté des affaires et des services, Chicoutimi accuse malheureusement un long retard dans la restauration complète de son centre-ville, en raison, partiellement du moins, des obstacles de taille bordant les deux côtés du dangereux "boulevard" Lamarche.

A propos de routes justement, le député de Chicoutimi et ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a parfaitement raison de faire allusion à l'intervention nécessaire d'autres ministères que celui des Affaires municipales, pour aider la ville à réaménager son quartier central, en fonction des années à venir. Ainsi, le ministère des Transports sera certainement

appelé à jouer un rôle de premier plan, non seulement dans la construction de nouvelles voies à Chicoutimi, mais dans la correction de graves anomalies qui ont déjà trop duré. Il importe, par exemple, d'améliorer certaines approches inadéquates du pont Dubuc, notamment la rampe d'accès à partir du "boulevard" Lamarche.

Au cours des derniers mois, la municipalité de Chicoutimi a procédé à la construction de nouvelles voies de circulation interne, tout comme si le vieux réseau ferroviaire, pourtant abandonné par la plupart des principaux utilisateurs de jadis, était intouchable. Il aurait mieux valu tenir compte des conseils judicieux d'hommes d'affaires qui anticipaient l'élimination totale des voies ferrées au centre-ville, vu la nouvelle concentration d'établissements dans le parc industriel régional. Mais le conseil de Chicoutimi tient peut-être à préserver les rails dans les côtes pour les mêmes motifs historiques qui permettent au vieux pont d'acier d'être encore sur ses fondations...

Enfin, une foule de Saguenéens sont en droit de respirer plus à l'aise depuis que le ministre de l'Environnement de la province, M. Marcel Léger, a fait part de l'imposition de règlements très sévères désormais, s'appliquant à l'exploitation de carrières et de sablières au Québec. De nombreux citoyens

de Laterrière, en particulier, ont dû pousser un soupir de soulagement en apprenant cette très bonne nouvelle.

Le territoire de Laterrière est littéralement parsemé de vastes cratères creusés par l'homme et ses machines au nom de l'urbanisation et de l'argent, surtout. La paroisse de Laterrière s'est montrée moins tolérante récemment envers les exploitants des sablières dans ses limites. Les mesures annoncées par le ministre Léger aideront sans contredit Laterrière à avoir gain de cause contre les commerçants sans scrupules qui sont disposés aux pires abus écologiques pour amasser des billets verts. C'est encourageant de savoir que tout citoyen a maintenant le pouvoir de dénoncer facilement et ouvertement toute altération de l'environnement. Il est aussi rassurant d'apprendre que les propriétaires de quelque 4,000 sablières au Québec, dont celles de Laterrière, devront redonner l'aspect original à ces terrains, quand l'exploitation sera terminée.

Gabriel Berberi

## PAROLE AUX LECTEURS

### René ressemble à Fidel

Les dirigeants syndicaux doivent être satisfaits maintenant. Ils vont avoir, comme demandé, une loi anti-scab qui empêchera les entreprises de se servir d'employés nouveaux en temps de grève. C'est une grande victoire pour les travailleurs qui pourront à l'avenir décider quand et comment une industrie doit fonctionner.

Pendant, il ne faudrait pas trop abuser des pouvoirs de cette loi, comme cela s'est fait il y a deux ou trois ans pour le droit de grève, alors qu'on s'est servi des enfants et

des malades comme otages. Dans ce cas-là, il ne restera aux entreprises que deux solutions: fermer ou démenager. C'est ce qu'elles font maintenant. Alors, on voit le chômage monter en flèche au Québec pendant qu'il diminue en Ontario.

Ne pourrait-on pas arrêter pour un moment ces interminables discussions sur la langue et s'occuper un peu plus des personnes sans travail? Cela doit encore être la faute du fédéral. On préconise toutes sortes de petites choses afin de porter l'attention

des travailleurs en dehors du vrai problème. On vient d'annoncer qu'à l'avenir, l'assurance-maladie paiera les remèdes à toute personne âgée de 65 ans et plus. Tout cela afin de préparer le vote sur le référendum.

Monsieur Lévesque déclarait dernièrement qu'advenant l'indépendance, il nous faudrait sans doute une petite armée pour maintenir l'ordre et parer aux besoins les plus pressants. Cela serait un autre Cuba au Canada, avec Monsieur René Lévesque comme dictateur à la place de Castro. On a critiqué le Parti libéral pour l'absentéisme mais voilà que plus de la moitié des députés et des ministres d'aujourd'hui ne viennent pas aux séances lorsque le parlement siège.

Réfléchissons avant de voter pour le référendum, car une fois cela fait, les dirigeants vont eux-mêmes nous faire serrer la ceinture.

Aubert Larouche, 205, Saint-Pierre, Bagotville, Ville de La Baie.

### Il y a surabondance de commerces

A ma pensée viennent ces mots, devant cette prolifération de nouveaux commerces, et l'annonce de l'ouverture prochaine de dizaines d'autres. Toute une autre ville de commerces s'établit pour remplacer une ville de commerces déjà établie. Autant d'anciens commerces où nous avions en abondance, dans toutes les lignes, toutes les marchandises dont nous avions besoin, condamnés par une liberté débridée, à se déplacer, végéter, ou même fermer. En retour, nous devons payer en taxes pour ces installations nouvelles, des millions de dollars en aqueduc, égouts, voirie, etc. Pire, nous paierons plus cher notre marchandise. Celui qui se paie quatre automo-

biles quand il pourrait fort bien se déplacer avec une seule paie quatre fois plus.

C'est une romance que les magasins à chaîne obtiennent à meilleurs prix leurs marchandises, nous faisant bénéficier de prix plus bas. Mille habits fabriqués pour dix acheteurs au lieu d'un seul coûtent le même prix de confection. La seule différence, c'est dix factures au lieu d'une seule.

Quand la marchandise se renouvelle rapidement, un bénéfice brut de 20 pour cent suffit. Mais si le roulement ralentit par suite d'un excédent de commerces, ce qui en même temps augmente les pertes (que vaut une marchandise démodée), il faut alors exiger du 50 pour cent. Donc,

l'acheteur ne reçoit que pour 50 cents de marchandise par dollar, et conséquemment la taxe de 8 pour cent devient du 16 pour cent, de sorte qu'avec ces commerces excédentaires, l'acheteur ne reçoit que pour 30 cents de marchandises par dollar. Comme tout notre argent passe par le commerce, que nous n'avons aucun contrôle sur la machine du commerce, vous voyez, acheteurs, travailleurs, que vos augmentations de salaires obtenues par tant d'efforts, de grèves, de pressions, etc., ne mènent absolument à rien.

Lacordaire a écrit: "Dans la lutte entre le fort et le faible, la liberté opprime, la loi affranchit". Pour nous affranchir, il faut des lois.

Que des enquêteurs assermentés de l'Etat: a) fassent disparaître la camelote et la mauvaise marchandise; b) contrôlent tout nouveau permis ou agrandissement de commerce; c) fixent les prix des marchandises au détail selon la qualité, la quantité.

Ce dernier point est absolument essentiel. Présentement, les marchands ont le pouvoir de se servir à leur guise, dans nos portefeuilles, sans que nous ayons le droit ni la possibilité de vérifier d'aucune façon si nous en avons pour notre argent.

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi, Le 17 août 1977.

## LA RÉCIPROCITÉ AVEC LES AUTRES PROVINCES

C'EST UNE OFFRE QU'ILS SONT OBLIGÉS DE REFUSER



Deuxièmement, pour quoi "l'Esprit" a-t-il l'air de restreindre ses "effusions" aux assemblées tenues ailleurs qu'à l'église et en dehors de la messe ou des autres cérémonies liturgiques? S'il est possible de concevoir un pentecôtisme catholique, pourquoi ne manifesterait-il pas sa présence dans le culte public et officiel de l'Eglise, surtout à la messe, alors que le Christ lui-même s'immole sur l'autel? Quel est donc cet esprit qui paraît conseiller aux catholiques d'oublier l'idée d'une Eglise organique, hiérarchique et de se livrer aux débordements d'émotions survoltées et superficielles, en faisant de la religion une affaire désarticulée, pour ne pas dire subjective? Serait-ce plutôt que la moyenne des catholiques pratiquants n'a tout simplement pas assez de raffinement et d'affectation pour aspirer aux charismes du Saint-Esprit?

Troisièmement, que devient le sacrement de confirmation? Depuis quand, pour conférer le Saint-Esprit, y a-t-il lieu de préférer (ou d'ajouter) l'imposition des mains d'un laïc à celle d'un évêque? Est-ce que par là on nous invite uniquement à penser que le sacrement appartient aux évêques, tandis que les charismes - aussi bien que la sainte communion - peuvent nous être districués par des laïcs? Sans discuter les problèmes de doctrine qu'impli-

que un tel sous-entendu, nous pouvons affirmer avec certitude que Satan profite de la défaveur jetée sur le sacerdoce sacramental en même temps que l'Eglise institutionnelle. Et puis, quel rapport établir entre l'expérience charismatique et la sainteté personnelle? A ce sujet, aussi, le pentecôtisme se montre plus attentif à la bonne volonté du groupe et à la joie "partagée" qu'aux sacrements, aux commandements, aux vertus... et à la croix.

Cinquième difficulté, la plus grave peut-être: dans le monde, les catholiques traditionalistes ne sauraient reconnaître une authentique révisivence des charismes, dont la profusion éclatante, à l'âge apostolique, affermit l'Eglise catholique, mais y dénoncent le péché de superstition.

Il ne suffit pas d'adorer Dieu; nous devons le faire comme il plaît à Dieu. Voilà en quoi consiste la vertu de religion. Déployer des cérémonies ou s'adonner à une forme de culte qui s'oppose à la tradition de l'Eglise de Dieu, - l'Eglise catholique, - c'est pêcher contre cette vertu. Le défaut dans la pratique de la vraie religion est un péché; de même aussi l'excès par rapport au culte que Dieu et l'Eglise ont ordonné ou que la coutume catholique a confirmée. Pareil excès, enseigne saint Thomas, est superstition (Somme théol., II, II, q. 93, art. 1 et 2).

En vérité, la subtile est

aberrante dévaluation de l'Eglise qui fermente dans le pentecôtisme contemporain frôle l'hérésie et pourrait bien devenir -- nous prédisons qu'elle deviendra -- le marchepied de l'occultisme, dont le Dieu est Satan.

Chose certaine, le pentecôtisme et l'occultisme progressent rapidement, côte à côte: constatation à elle seule fort inquiétante.

Ainsi donc, en Amérique, deux mouvements se développent sous nos yeux parmi les catholiques: le pentecôtisme et le traditionalisme. Le premier s'éloigne de plus en plus de la Tradition catholique; l'autre retourne de plus en plus à cette tradition. Le premier se répand comme un incendie; l'autre ressemble à une semence. Le premier a toute l'apparence de l'effroyable illusion qui pourrait entraîner l'Eglise à sa ruine; l'autre s'avérera -- nous en avons l'humble conviction -- sa planche providentielle de salut.

Robert McKenna, O.P. C.P. 248, Montréal. Le 16 août 1977.

## Quand le pentecôtisme et le traditionalisme s'affrontent

Dans le catholicisme officiel (celui qui jouit de la reconnaissance légale), le pentecôtisme remporte actuellement un vif succès. Non seulement des laïcs en grand nombre, mais quantité de clercs participent de cœur au mouvement qualifié communément de charismatique. (Le mot "charisme" désigne des grâces spéciales et extraordinaires du Saint-Esprit, telles que la prophétie et la glossolalie ou parler en langues étrangères).

Les "charismatiques" ou "pentecôtistes" forment habituellement des "groupes de prière" qui se réunissent ailleurs qu'à l'église et en dehors des offices liturgiques. Après qu'ils ont prié ensemble et (le plus

souvent) procédé à "l'imposition des mains", l'Esprit, à les en croire, se révèle par une "averse" de faveurs semblables à celles dont furent comblés les Apôtres, au Cénacle, et les divers groupes de la primitive Eglise, au milieu desquels soudainement affluèrent la glossolalie, la prophétie et autres dons charismatiques. On ne prétend pas qu'à chacun, lors d'une réunion ou assemblée de prière, l'Esprit se donne d'une façon aussi extraordinaire; mais tous partagent la joie exubérante que suscite l'octroi de charisme.

Il n'y a rien de neuf dans le pentecôtisme, sauf au sein des rassemblements catholiques. Ce n'est pas

d'hier que certains protestants revendiquent, pour leurs assemblées, l'expérience authentique des charismes; aujourd'hui (sur le tard, semble-t-il), des catholiques en font l'apprentissage. Et voilà que dix ans après le foisonnement du pentecôtisme aux Etats-Unis, les évêques se laissent gagner aussi; quelques-uns vont jusqu'à l'approuver officiellement et même à le promouvoir avec zèle.

Le pentecôtisme a pénétré au Vatican, où il a fini par obtenir un accueil chaleureux de Paul VI en personne. Quelle meilleure caution pouvait-il désirer? Et le renouveau cher à Vatican II n'y trouve-t-il pas son glorieux apogée?

Le catholique traditionaliste, cependant, jette un regard détaché sur la nouvelle vague pentecôtiste et découvre, dans ces voies de "l'Esprit", maintes embûches et difficultés.

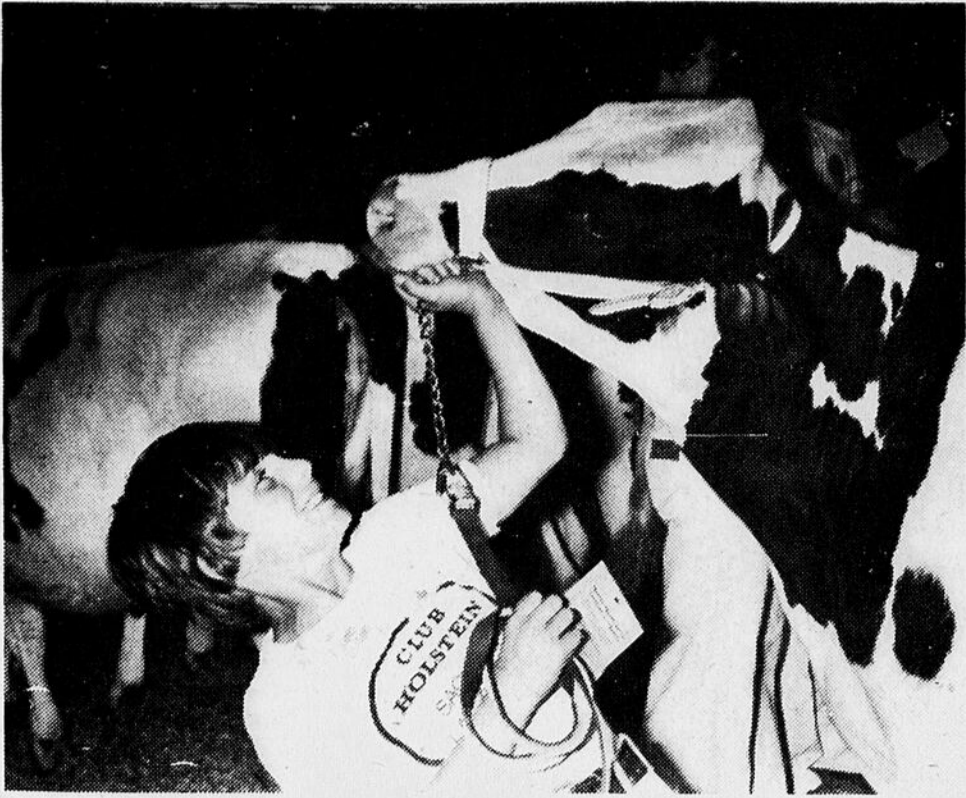
Premièrement, en quoi le mouvement charismatique diffère-t-il de celui qui s'exprime par les "revivals" du protestantisme à l'ancienne mode? Certes, il y manque la grande tente; à l'hystérie des "saints tourmenteurs" ont succédé, plus calmement, les "Louanges à toi, Seigneur" et les "Alleluias" des orants aux bras étendus, les poignées de mains et les embrassements des charismatiques; mais, au fond, il s'agit de la même vieille émotivité substituée à la foi.

## A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.



Au cours de la parade des jeunes éleveurs, un jeune ne se soucie guère du quelque peu de difficulté que lui cause sa tête de bétail. Près de 75 éleveurs ont participé à cette journée couronnée de succès.

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI -- Michel Gobeil, de Chicoutimi et la Ferme Saguenay ont été les grands vainqueurs des expertises des bovins canadiens et des bovins de boucherie, hier, à l'Exposition régionale de Chicoutimi, où cette compétition a suscité un vif intérêt parmi les agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans la catégorie des bovins canadiens, 28 têtes de bétail étaient à l'épreuve avec trois éleveurs, soit Michel Gobeil, de Chicoutimi; Benoît et Guy Gobeil, de Chicoutimi et Claude Bouchard, de Laterrière.

Michel Gobeil a tout rafflé dans les honneurs, ses têtes de bétail méritant le titre de championne senior, de championne senior de réserve, de grande championne et de grande championne de réserve.

Dans les classes de groupe, Michel Gobeil a pris également le premier prix pendant que Benoît et Guy Gobeil se qualifiaient pour la deuxième place.

Par ailleurs, Benoît et Guy Gobeil ont vu leurs têtes de bétail prendre le premier rang dans la classe de pis de la race Canadienne.

Le juge de la compétition était M. Ambroise Leblanc, de Cap-St-Ignace.

Dans la catégorie des bovins Hereford, 14 têtes de bétail étaient de la compétition pendant que seulement deux éleveurs étaient inscrits.

Les têtes de bétail de la Ferme Saguenay ont mérité le titre de championne des catégories senior, senior de réserve, de grande championne et de grande championne de réserve.

Dans la classe de groupe,

la Ferme Saguenay a été déclarée vainqueur sur toute la ligne, pendant que Pierre Simard se qualifiait pour la deuxième place.

A l'issue de la compétition, le juge Jean-Paul Fournier, de Québec, a révélé que la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ne comptait que huit éleveurs de pur sang Hereford alors que l'on comptait 275 éleveurs de Hereford croisés, d'où la participation limitée.

"La politique d'exportation de viande de bovins patronnée par le gouvernement fédéral, dans les derniers 12 mois, n'a guère contribué à l'expansion, dans la région, a-t-il dit, mais pour 1978, les statistiques des prix seront plus acceptables pour les producteurs. L'on prévoit un intérêt accru durant les trois prochaines années."

Quant à la race Canadienne, quelque 40 éleveurs de la région l'ont adopté et l'on prévoit un accroissement de ce type, dans les années à venir alors que la Société des éleveurs de bovins canadiens a permis l'engagement d'un vulgarisateur, il y a quelques mois, en la personne de M. Jean-Guy Bernier. De plus, il se fait de l'amélioration chez les bovins canadiens au sujet de la conformation.

Rappelons qu'aujourd'hui, une tranche des plus importantes sera en branle à compter de midi dans le domaine de la catégorie Holstein.

**Jugement des bovins Hereford**

Taureaux nés entre le 1er mai 1976 et le 31 décembre 1976:

- 1: Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi; 2: Pierre Simard, Grande-Baie; 3: Pierre Simard, Grande-Baie.

Taureaux nés entre le 1er janvier 1976 et le 30 avril 1976:

- 1: Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi; 2: Pierre Simard, Grande-Baie.

Taureaux de deux ans nés en 1975:

- 1: Pierre Simard, Grande-Baie.
- Champion -- Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi.
- Champion de réserve -- Pierre Simard, Grande-Baie.

Femelles nées entre le 1er mai 1976 et le 31 décembre 1976. Catégorie junior:

- 1: Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi; 2: Pierre Simard, Grande-Baie.

Femelles nées entre le 1er janvier 1976 et le 30 avril 1976. Catégorie senior:

- 1: Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi; 2: Pierre Simard, Grande-Baie; 3: Pierre Simard, Grande-Baie.
- Championne junior -- Ferme Saguenay Enr.
- Championne senior: Pierre Simard.

Femelles nées en 1975 avec son veau ou l'indication de gestation:

- Ferme Saguenay Enr., Chicoutimi.

Femelles nées en 1974 ou avant avec un veau né après le 1er janvier 1977:

- Ferme Saguenay Enr.
- Championne senior -- Ferme Saguenay Enr.
- Championne senior de réserve -- Ferme Saguenay Enr.
- Grande championne -- Ferme Saguenay Enr.
- Grande championne de réserve -- Ferme Saguenay Enr.

Classe de groupe:

- 1: Ferme Saguenay Enr.; 2: Pierre Simard.

**Jugement des bovins canadiens**

Génisses de l'année:

- 1: Claude Bouchard, La-

**Bovins canadiens et de boucherie**

**Michel Gobeil et la ferme Saguenay grands vainqueurs à la 57e Expo**

terrière; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi; 3: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi.

Génisses d'un an junior: 1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi; 3: Claude Bouchard, Laterrière.

Génisses d'un an senior: 1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi; 3: Claude Bouchard, Laterrière.

Champion junior -- Michel Gobeil, Chicoutimi.

Champion junior réserve Claude Bouchard, Laterrière.

Femelles de deux ans: 1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi; 3: Claude Bouchard, Laterrière.

Femelles de trois ans: 1: Michel Gobeil, Chicou-

timi; 2: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 3: Claude Bouchard, Laterrière.

Femelles de quatre ans: 1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi; 3: Michel Gobeil, Chicoutimi.

Femelles de cinq ans: 1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Claude Bouchard, Laterrière; 3: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi.

Vaches taries (lactation d'au moins 125 pour cent de la moyenne):

1: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi; 2: Michel Gobeil, Chicoutimi.

Championne senior -- Michel Gobeil, Chicoutimi.

Championne senior de réserve -- Michel Gobeil, Chicoutimi.

Grande championne --

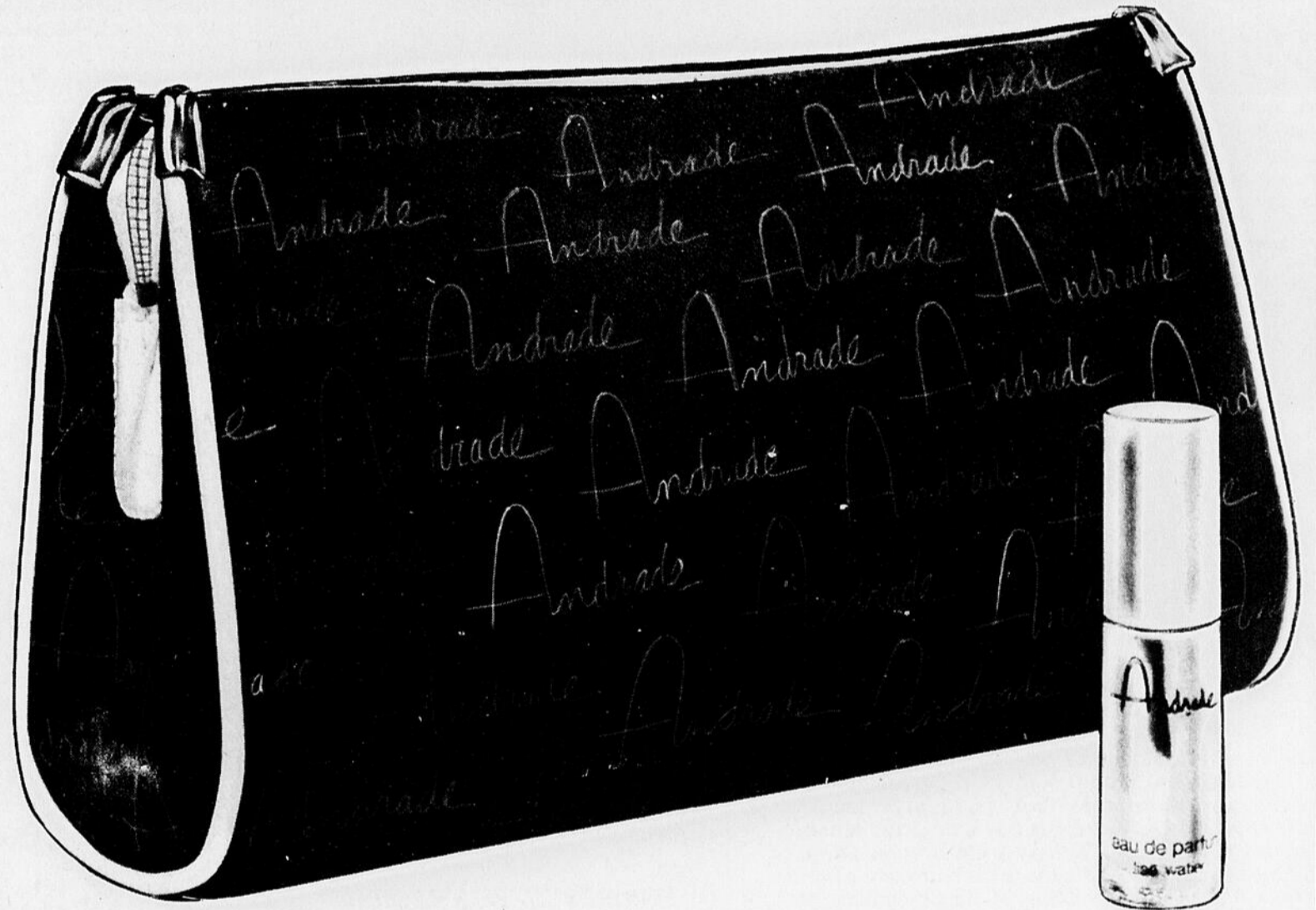
Michel Gobeil, Chicoutimi. Grande championne de réserve -- Michel Gobeil, Chicoutimi.

Classe de groupe -- deux premiers prix: Michel Gobeil, Chicoutimi; Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi.

Classe de pis de la race Canadienne: Benoît et Guy Gobeil, Chicoutimi.

la Baie  
Place du  
Royaume

**Le sac Andrade...  
une prime excitante  
de Lise Watier**



Pour tout achat de 8.50 et plus de produits Lise Watier, vous recevrez un sac aussi luxueux que pratique, signé Andrade, contenant un mini flacon d'eau de parfum Andrade. Mlle Manon Beaudry, conseillère de la maison Lise Watier, sera à notre rayon des produits de beauté du 19 au 23 août. Venez la rencontrer! Cette promotion se poursuivra jusqu'au 24 août 1977.

**Des produits pour une beauté pure et simple...**

- |                                                       |                 |                                                             |
|-------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| (hors-photo)                                          |                 |                                                             |
| — Lait nettoyant à l'Aloé-Véra, 227 ml,               | 6 <sup>50</sup> | — Rouges à lèvres satinés, 24 coloris mode,                 |
| — Lait hydratant à l'Aloé-Véra, 227 ml,               | 7 <sup>50</sup> | — Vernis pour les ongles, 22 coloris mode,                  |
| — Lotion rafraîchissante, 227 ml,                     | 6 <sup>25</sup> | — Eau de parfum Andrade en atomiseur, 57 ml,                |
| — Crème veloutée pour les yeux, avec Collagène, 28 g, | 6 <sup>25</sup> | — Poudre de bain de luxe Andrade, 230 g,                    |
| — Ombres à paupières super nacrées, 24 coloris mode,  | 3 <sup>50</sup> | — Extrait de parfum Andrade dans le flacon classique, 8 ml, |
|                                                       |                 | 15 <sup>00</sup>                                            |

Produits de beauté, rayon 240.



Compagnie de la Baie d'Hudson

**Demandez-nous n'importe quoi...ou presque**

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9h30 à 18h. LES JEUDI ET VENDREDI, 9h30 à 21h. LE SAMEDI, DE 9h à 17h.



TOUT LE MONDE EST DE LA PARTIE — Ce qui frappe en visitant le Pavillon de l'agriculture, est que tous les membres d'une famille sont impliqués dans l'espoir de mériter des prix pour l'honneur de la ferme familiale. Cette fillette au sourire charmeur ne craint pas de caresser cette tête de bétail qui en ferait fuir plus d'un.



Portez une veste de sauvetage, approuvée par le gouvernement, lorsque vous faites du ski aquatique. La loi exige qu'il y ait un surveillant ainsi qu'un conducteur dans le canot.

**SOYEZ PRUDENT ET BIEN VIVANT GRÂCE À LA SECURITE AQUATIQUE**

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## SUCESSEUR D'ARMAND VEZINA

Le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, siègera au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, comme représentant des villes du Lac-Saint-Jean. Il doit d'ailleurs entreprendre ce mandat dès cette semaine, à l'occasion d'une réunion de l'UMQ. M. Fortin remplace à ce poste l'ancien maire de Dolbeau, M. J.-Armand Vézina. M. Fortin siège donc maintenant à trois niveaux: à Alma, au conseil régional de développement et à l'UMQ.

## LOCALISATION DE L'UNION REGIONALE

L'étude sur la localisation du siège social de l'Union régionale des caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean débutera prochainement. Elle sera réalisée par la firme Bélanger, Chabot et Associés de Montréal, cette firme ayant été choisie parmi les quatre qui ont posé leur candidature. Dès le 22 août, on entreprendra la visite de 20 caisses affiliées, et on demandera au 49 autres caisses du Saguenay-Lac-Saint-Jean de répondre à un questionnaire. Le rapport final doit être remis au conseil d'administration de l'union pour sa réunion de novembre. Rappelons que les dirigeants de l'organisme avaient reçu le mandat de commander cette étude, lors de l'assemblée annuelle d'août 1976.



## DES GENS HEUREUX

MM. Philippe Pilote et Ghislain Martel, copropriétaires des Immeubles Desbiens, et leur épouse furent les hôtes, mardi soir, d'une cinquantaine d'invités à l'occasion d'un 5 à 7 marquant l'inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise, situés sur le chemin Saint-Thomas, à Chicoutimi. Outre plusieurs hommes d'affaires, on remarquait la présence des maires Henri Girard, de Chicoutimi, et Raynald Gaudreault, de Falardeau. Cette maison de courtage immobilier, l'une des plus importantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean, compte une vingtaine d'employés et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de \$10 millions en 1976.

## AUJOURD'HUI

L'offensive de Verdun débutait il y a 60 ans aujourd'hui, le 18 août 1917. Après des échecs qui avaient provoqué une grave crise au sein de l'armée, les Français s'engageaient dans des opérations à objectifs limités mais dont le succès sera assuré par des préparatifs minutieux. Pendant ce temps, Britanniques et Canadiens progressaient dans les Flandres, au prix de lourdes pertes.

1974 -- Des représentants de 130 pays se réunissent à Bucarest pour une conférence sur la population mondiale.

1967 -- Le pape Paul VI annonce une profonde réforme de la Curie romaine.

1944 -- Trois canonnières de la Royal Navy commandées par des Canadiens coulent cinq bâtiments ennemis au large de la Yougoslavie.

1914 -- L'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le président Woodrow Wilson proclame la neutralité des Etats-Unis.

1896 -- La France annexe Madagascar.

1833 -- Le bateau à vapeur Royal William, fabriqué au Québec, quitte Montréal pour une traversée de l'Atlantique qui prendra 25 jours.

1812 -- Les Russes sont battus à Smolensk par les Français qui occupent la ville.

1810 -- Charles XIII de Suède fait de Jean Bernadotte, maréchal de France, son héritier, qui deviendra roi sous le nom de Charles XIV.

1587 -- Virginia Dare voit le jour à Roanoke Island (Caroline du Nord): c'est le premier enfant né en Amérique de parents anglais.

Ils sont nés un 18 août: lord John Russell, homme politique britannique (1792-1878); Shelly Winters, actrice américaine (1923); Richard Verreault, député provincial de Shefford (1937).

## REMEDE CONTRE LE CANCER

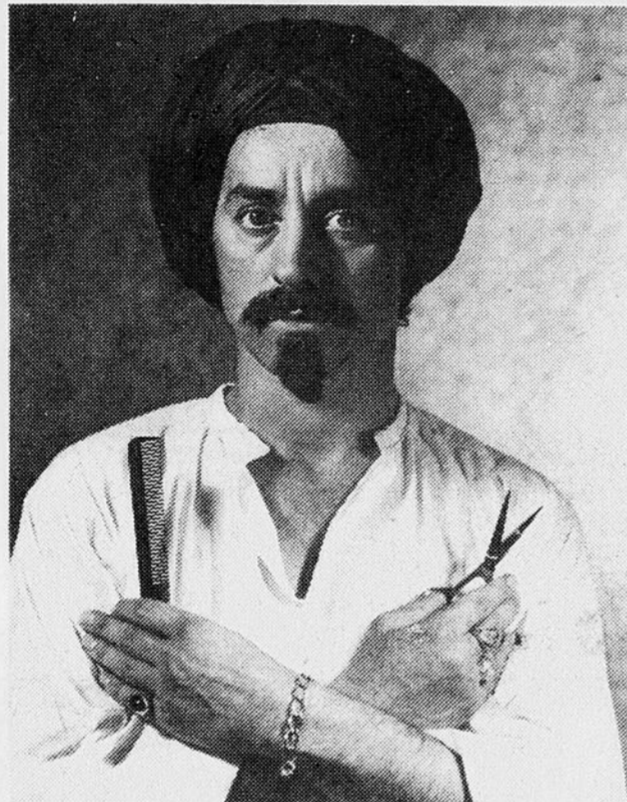
Mlle Renée Caisse, qui déclare avoir découvert un remède pour le cancer, en a remis la formule à Mme Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Celle-ci sera dépositaire de cette formule en attendant que deux cliniques canadiennes aient fait connaître les résultats des expériences qui seront faites sur des patients atteints du cancer.

Agée de 88 ans, Mlle Caisse espère qu'aussitôt les résultats connus, son remède sera mis à la disposition de "l'humanité souffrante".

## SALAIRE: \$300 L'HEURE

Dans le monde de l'aviation et des affaires, les chiffres sont souvent impressionnants, pour le commun des mortels en tout cas. Ainsi, les vitesses vertigineuses que les avions atteignent en plein ciel.

Le coût des appareils surprend également ceux qui ne sont pas familiers avec les billets de \$100. Ceci nous amène à vous dire que, pour une compagnie, la méthode de calcul pour savoir si l'avion est rentable consiste à comparer le coût horaire d'un administrateur avec celui de l'utilisation d'un avion. Si le président de la compagnie gagne par exemple \$300 de l'heure, alors il est préférable de le faire voyager en avion, le coût de revient étant alors moindre que celui de l'utilisation d'une auto. Pour la bonne raison que tu ne promènes pas un gars à \$300 de l'heure pendant cinq heures pour le transporter à Montréal. Tu lui raies un avion, que diable!



## RETOUR APRES CINQ MOIS

Non, il ne s'agit pas d'un fakir... Bien des dames et demoiselles le reconnaîtront sans doute, puisqu'il s'agit bel et bien d'Antoine Bergeron, le coiffeur. Il est de retour à Chicoutimi depuis seulement quelques semaines après un congé sabbatique de cinq mois. Antoine a effectivement profité de tout ce temps pour voyager. Il a parcouru tout l'Europe et s'est rendu jusqu'aux Indes, en passant par l'Asie.

Détail intéressant: il voyageait au moyen d'une roulotte motorisée (communément appelée campeur) qu'il avait acquise en Allemagne et dont il s'est évidemment départi avant d'entrer au Canada. De plus, au cours de ce long périple, Antoine a notamment visité différentes capitales de la mode...

## FRAISES ET FRAMBOISES

Les producteurs de fraises et de framboises ont maintenant la possibilité d'assurer leur récolte. Des modalités et règlements ont été édictés à cet effet par la Régie de l'assurance-récolte du Québec. Et, les producteurs, qui ne sont pas tellement nombreux au Lac-Saint-Jean, ont jusqu'au premier octobre pour s'inscrire. Ils peuvent également s'adresser aux différents bureaux de l'assurance-récolte pour plus de détails. Le portefeuille des assurances agricoles grossit sans cesse.



## UN GRAND SENTIMENTAL

Qui ne le connaît pas?, caméra toujours en main et le sourire moqueur. A Saint-Félicien, à chaque accident, il ne regardait que d'un oeil. C'est un grand sentimental, l'ami Max, cinéaste pour la station CJPM-TV de Chicoutimi.



## ENFIN... UNE PLAGE

Les résidents de la petite municipalité du Lac-Bouchette peuvent profiter des plaisirs de l'eau puisqu'ils ont une belle plage et une grève de sable fin. Elles sont de plus en plus rares dans notre région où les effets de la pollution se font sentir. On a aussi aménagé, le long de la berge, une belle promenade où l'on peut s'asseoir et se reposer ou regarder les charmantes baigneuses. Un miracle, ici, s'appellerait "une sirène".

## LIMITE DE VITESSE SUR UN COURS D'EAU

Les Yachtmen empruntant la rivière de la Vase à North Bay, dans le nord de l'Ontario, doivent respecter une vitesse maximale de six milles l'heure. Les policiers de la ville de North Bay et les policiers provinciaux veillent à ce que soit respectée cette limite de vitesse. C'est le département fédéral des Transports qui, à la requête de la Société de conservation de la Mattawa, a demandé une limitation de vitesse sur la rivière de la Vase. Une étude effectuée à la demande de la Société de conservation démontre, en effet, que les vagues provoquées par le passage de bateaux à des vitesses élevées provoquent l'érosion des rives.

## PRESIDENT DU MONT LAC-VERT

Me Rodrigue Larouche, d'Alma, vient d'accéder à la présidence de la corporation du Centre de plein air du Mont Lac-Vert, où il remplace Me Denis Dionne. M. Larouche occupait déjà le poste de vice-président. La première démarche officielle du président fut de se rendre participer à la réunion des maires du secteur sud du comté, qui étudiaient alors le moyen de vaincre les difficultés engendrées par la dette à long terme de la corporation et pour laquelle la Caisse d'entraide d'Alma a récemment menacé de prendre action. Me Larouche n'a cependant rien voulu dévoiler à l'issue de cette réunion, qui serait suivie d'une autre prochainement.



## LAURIER SAIT SE PLACER...

Le maire Laurier Simard, de La Bale, a toujours eu une façon spéciale de se faire remarquer et de voler la vedette à l'occasion. Il a répété ses performances, cette semaine, alors qu'il levait la première pelletée de terre concernant la réalisation d'un projet dont la paternité lui appartient à peine, celui de la construction d'une piscine à La Bale. Il s'agit là d'un projet patronné depuis longtemps par la Commission scolaire régionale Saguenay qui investira d'ailleurs la somme de \$770,000 dans ce projet. Le maire Simard a obtenu pour sa part deux corridors nécessitant une addition de l'ordre de \$277,000. Il faut tout de même rendre à César ce qui appartient à César... et à Laurier ce qui lui appartient vraiment... On le voit justement, sur cette photo, en train de discuter avec un représentant de la commission scolaire.

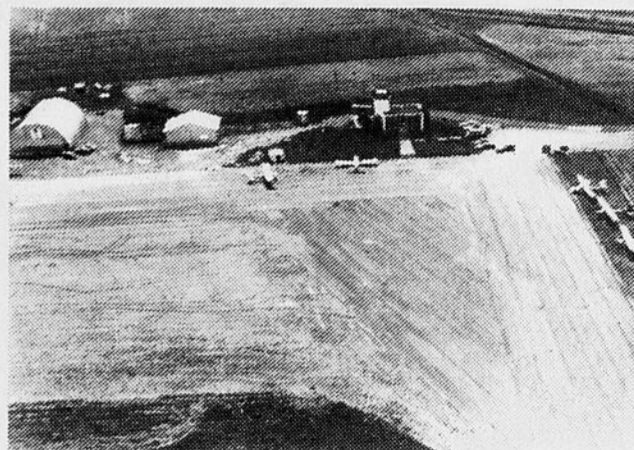
## EMBLEMES

Le ministre d'Etat au Développement culturel Camille Laurin a été aperçu récemment arborant un emblème séparatiste multicolore... fabriqué en Ontario. Un porte-parole de la société torontoise HAS Novelties a indiqué que 2,500 de ces emblèmes ont été livrés à un client de Montréal, dont il a refusé de préciser l'identité. Les emblèmes portent deux fleurs de lys et l'inscription "Vive la libération du pays Québec". "M. Laurin n'a pas commandé les emblèmes", a tenu à préciser un porte-parole du ministre. "Quelqu'un lui en a probablement donné un", a-t-il dit.

## LES AFFAIRES DU DEBUT DU SIECLE

A l'occasion du quatrième "Rendez-vous de l'homme d'affaires" qui tient cette année encore ses assises au Musée du Saguenay, le musée présente, à partir du 20 août, une exposition portant sur le monde des affaires au début du siècle. Cette exposition rassemblera divers objets utilisés à l'époque dans les différents milieux d'affaires que ce soit dans l'industrie, le commerce ou même dans le monde médical.

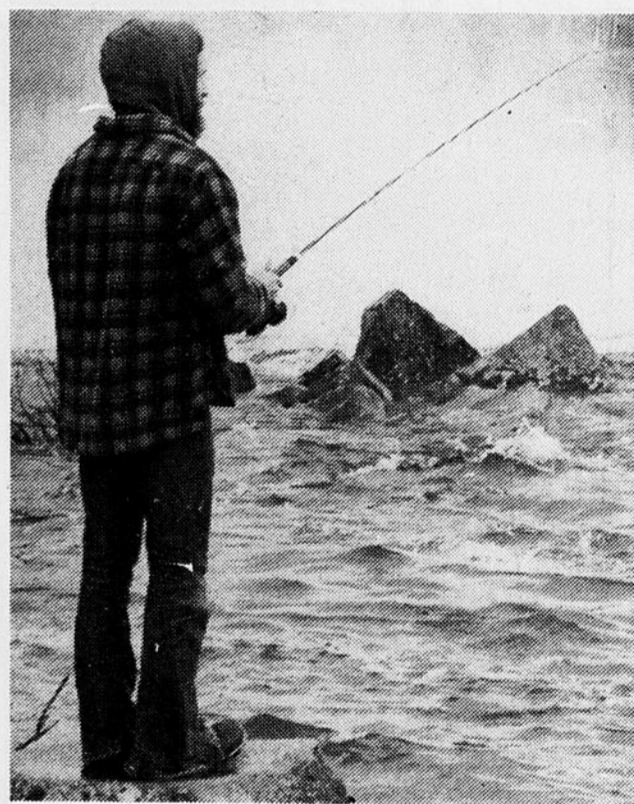
On y retrouvera aussi certaines pièces et photos reliées à l'histoire du développement économique de Chicoutimi. Le Musée du Saguenay invite donc tous et chacun à visiter cette exposition, qui se tiendra du 20 août au 13 septembre. Pendant la période estivale, les heures d'ouverture du musée sont les suivantes: de lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00; les mardi et jeudi soirs, de 19h00 à 21h00; les samedi et dimanche, de 13h00 à 17h00.



## ALMA-BAGOTVILLE

Une étude a déjà été faite par le Conseil économique d'Alma sur la rentabilité d'une liaison Alma-Québec ou Alma-Montréal, en partance de l'aéroport municipal. Or, il faut ici noter qu'une différence existe entre les voyages effectivement réalisés à partir de Bagotville et ceux qui le seraient à partir d'Alma.

Autrement dit, les intentions de voyager par avion sont plus nombreuses dans le cas où le départ se fait d'Alma. Quoiqu'il en soit, on a révélé pendant le Festival aéronautique que, depuis les derniers mois, on note environ une moyenne de 150 vols aller-retour Bagotville-Montréal par des gens d'Alma. Serait-ce suffisant pour une liaison régulière? On croit que non. D'autre part, on se demande si la clientèle augmenterait advenant l'établissement d'un transporteur, ou si on doit attendre que la clientèle augmente avant de lui offrir une liaison régulière.



## SAISON DE PECHE

Même si on vous a donné toutes sortes d'informations, amis pêcheurs, sachez que la dernière journée pour pratiquer votre sport favori dans la région est le 11 septembre. Alors, mesdames, vous les "veuves de pêcheurs" comme on vous appelle trop souvent, patientez quelques jours encore et vos maris vous reviendront frais et dispos pour faire les quelques réparations autour de la maison avant l'hiver...

## VOS DROITS

### ligue des droits de l'homme

Tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité physique et à la liberté de sa personne. Il a droit au respect de sa vie privée, à la liberté d'opinion, d'expression, d'association et de réunion pacifique.

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît ces droits fondamentaux et la Commission des droits de la personne est chargée de faire respecter ces droits et d'enquêter dans les cas de discrimination en raison de la race, la couleur, le sexe, l'état civil, la religion, les activités politiques, la langue ou l'origine d'une personne.

Si vous avez des plaintes à formuler, des renseignements à demander ou si vous désirez participer à la promotion et à la défense des droits de la personne, communiquez avec la Ligue des Droits de l'Homme.

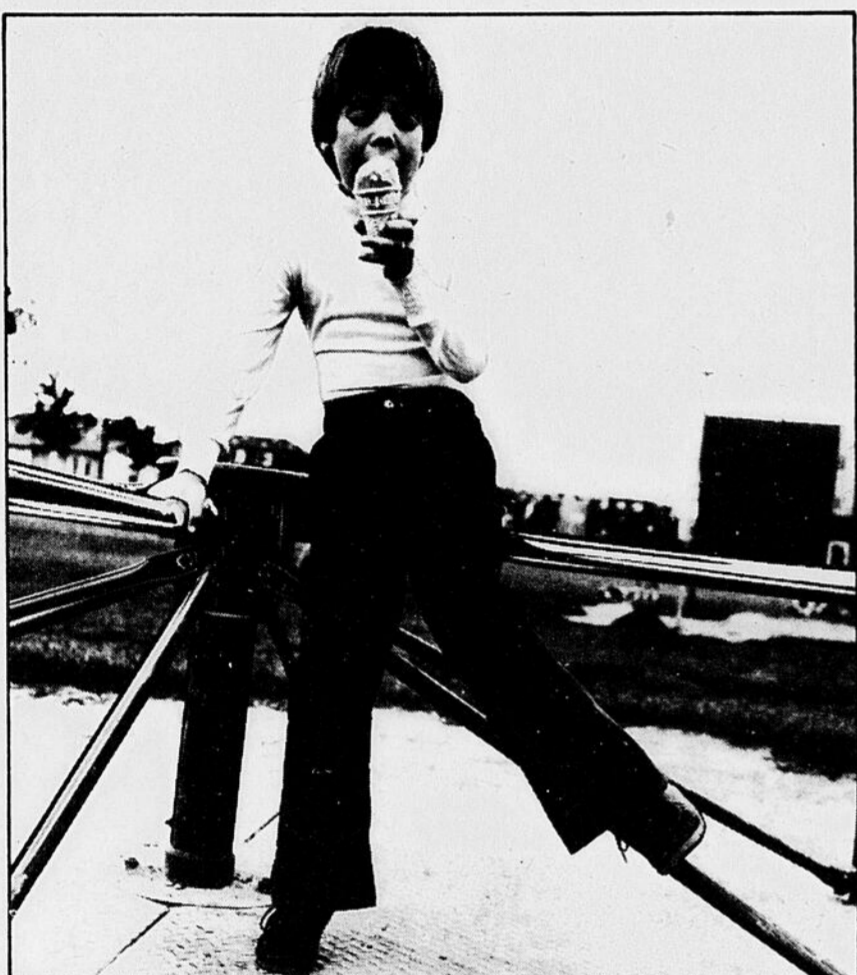
300 Carré St-Louis  
Montréal  
(514) 844-2815

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

la Baie  
Place du  
Royaume

## Pour le plaisir de jouer... les vêtements Buster Brown

Buster Brown, le grand spécialiste des petits, a créé pour eux des tenues solides, confortables, jolies...  
Des vêtements qui conviennent autant au jeu que dans les moments où il leur faut "rester sages".  
Voici quelques modèles de la collection



### COL ROULÉ POUR PETITS GARÇONS

A. Pur coton lavable à la machine. Très durable et tout confort. Marine, blanc ou mûres.  
Tailles 4 à 6x

5.99 ch.

### PANTALON EN VELOURS CÔTELÉ

B. Polyester et coton. Avec poches, passants de ceinture, glissière devant. Marine ou raisin.  
Tailles 4 à 6x.

10.99 ch.

Vêtements pour petits garçons, rayon 430

### COL ROULÉ EN COTON

A. Tee-shirt à manches longues. Pur coton lavable. Blanc, jaune marine ou rouge. Tailles 2 à 4.

5.99 ch.

### JUMPER EN DENIM

B. En polyester et coton lavable. Bordure tartan sur l'empiecement et les bretelles. Marine.  
Tailles 2-3-4

5.99 ch.

Boutique du bébé, rayon 401

### TEE-SHIRT POUR PETITES FILLES

A. Pur coton entièrement lavable. Col et poignets garnis de volants. Bleu royal ou rouge.  
Tailles 4-5-6-6x.

6.59 ch.

### JUPE EN VELOURS CÔTELÉ

Avec plis devant et taille élastique. Polyester et coton. Lavable. Bleu royal ou rouge.  
Tailles 4-5-6-6x.

6.99 ch.

Vêtements pour petites filles, rayon 413

### TEE-SHIRT A RAYURES

A. Pur coton lavable. Rayures en rouge ou ton or.  
Tailles 2 à 4.

5.39 ch.

### PANTALON

B. Velours côtelé entièrement lavable. Brun, marine ou rouge. Tailles 2 à 4.

5.99 ch.

Boutique du bébé, rayon 401

### PANTALON A COORDONNER

A. Se coordonne facilement avec un tee-shirt uni ou à rayures. Velours côtelé de polyester et coton lavable. Taille semi-élastique à l'avant.  
Bleu royal ou rouge. Tailles 4 à 6x.

7.99 ch.

### TEE-SHIRT A RAYURES

B. A coordonner au pantalon ou à la jupe décrite plus tôt. Pur coton lavable. Col fente. Rayures en bleu royal ou rouge. Tailles 4 à 6x.

5.99 ch.

Vêtements pour petites filles, rayon 413

### BUSTER BROWN PENSE AUSSI À BÉBÉ

#### TEE-SHIRT DE COTON

A. Col roulé à manches longues, lavable. Blanc, jaune, rouge ou bleu. Tailles 6/9 12-18-24 mois

4.99 ch.

#### SALOPETTE EN VELOURS CÔTELÉ

B. Polyester et coton entièrement lavable. Dos élevé, bretelles boutonnées. Tailles 6/9 à 24 mois

9.50 ch.

Boutique du bébé, rayon 401

CARTE DE CRÉDIT

la Baie

voilà  
votre nom est bon  
dites "à mon compte"

Demandez-nous n'importe quoi  
...ou presque

Compagnie de la Baie d'Hudson

HEURES D'OUVERTURE — du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — Les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h — le samedi, de 9h à 17h

# ARTS ET SPECTACLES

## Elvis était hanté par la peur



**LE SEUL HERITIER** — En février 1968, Presley devenait papa d'une petite fille un an après son mariage avec Priscilla Beaulieu. Ils devaient divorcer quatre ans plus tard.

Les déhanchements suggestifs d'Elvis étaient déjà célèbres, et le réalisateur de l'émission avait prudemment demandé aux cadres de ne filmer que son buste. Les parents de l'époque ne l'abhorraient pas à cause du texte de ses chansons, qui peut paraître bien désuet aujourd'hui, ou de leur mélodie, mais à cause de ses gestes "obsènes" sur scène, pourtant anodins comparés à la violence gestuelle de beaucoup de chanteurs de musique "pop" actuels.

### Suis-je vulgaire?

Presley a d'ailleurs demandé un jour à sa mère: "Crois-tu que je sois vulgaire sur scène?", et elle a répondu: "Tu n'es pas vulgaire, mais si tu continues à cette cadence, tu n'atteindras pas 30 ans."

Au cours de ses représentations, lorsqu'il se déhanchait dans ses pantalons moulants, un éternel sourire moqueur sur ses lèvres charnues, on pouvait assister dans la salle à de véritables scènes d'hystérie collective.

Dans les années 60, le succès du "King" n'a fait que grandir, bien que le chanteur ait été envoyé en Allemagne fédérale pour accomplir pendant deux ans son service militaire. A cette époque, il a rencontré la fille d'un officier de l'armée de l'air américaine, Priscilla Beaulieu, qu'il devait épouser en 1967. Il a divorcé en 1973, après avoir eu une fille, Lisa-Marie, âgée aujourd'hui de neuf ans.

Une dizaine d'années plus tôt, Frank Sinatra avait eu le même impact que Presley sur les jeunes filles, mais dans un style différent. Aucun chanteur ne l'a surpassé en popularité jusqu'à l'arrivée des "Beatles". Son "Fan Club" a compté jusqu'à 400.000 membres aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, à Cuba, en France, en Grande-Bretagne et en Australie.

De 1956 à 1970, Presley a d'autre part tourné 31 films, pour lesquels il était payé jusqu'à un million de dollars.

### Symbole

Les petits amis des admiratrices d'Elvis se sont mis en masse à l'imiter, adoptant sa coiffure gonflée et ses favoris, ses blousons de cuir noir et son accent des fermiers du Mississippi. Il est devenu le symbole de la rébellion d'une génération sans cause.

"Sa musique était la seule chose qui était exclusivement à nous. Ce n'était pas la musique de maman et papa", fait remarquer un membre du groupe des "Beach Boys", Carl Wilson, pour expliquer l'engouement des jeunes de l'époque pour Presley.

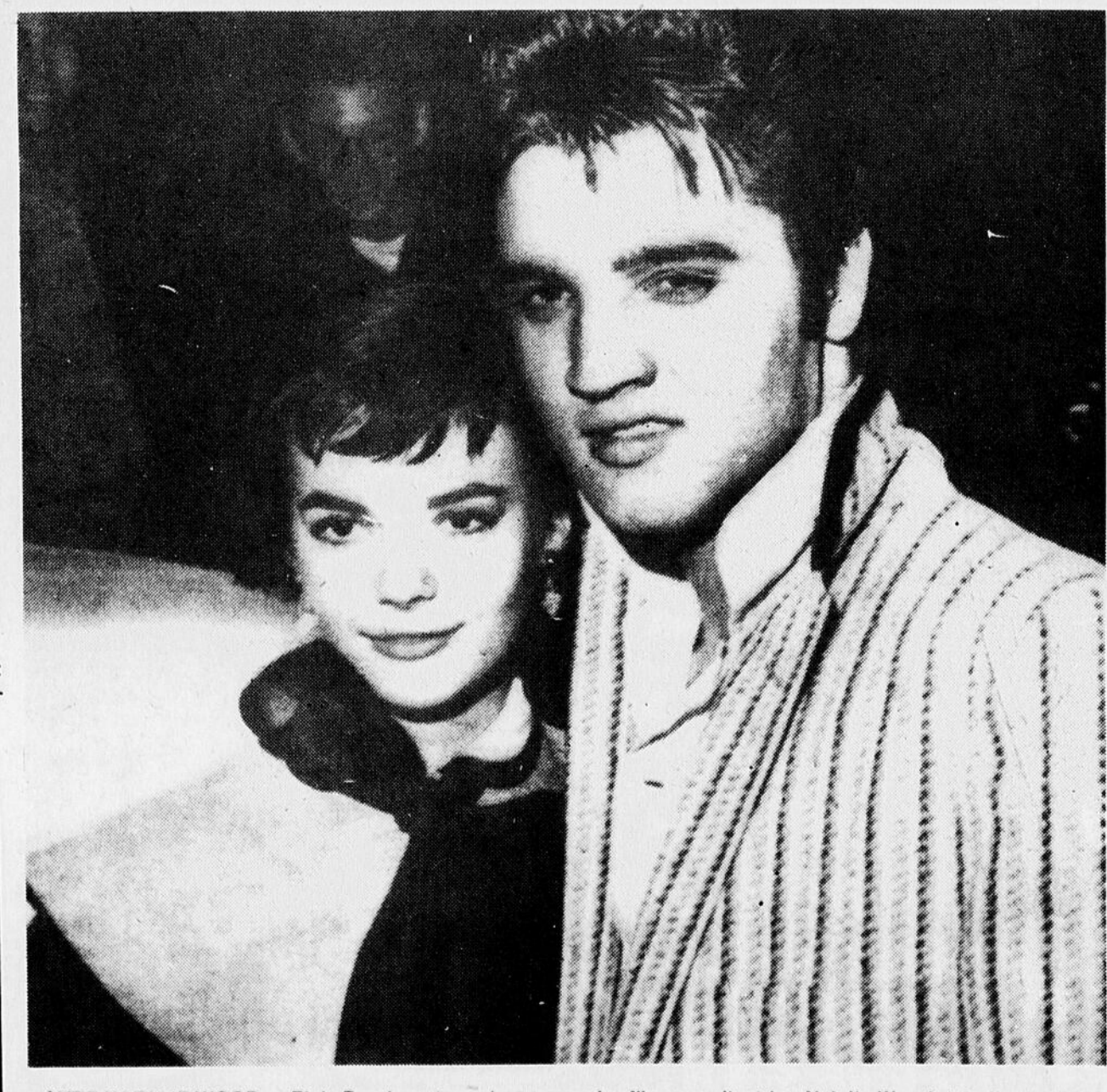
Ses chansons constituaient un mélange unique de musique noire traditionnelle, de musique "Country-Western" et de "Rhythm and Blues" qui est devenu le "Rock'n'Roll".

Sa musique a peu à peu cédé la place à celle des "Beatles" puis au "Hard Rock" des "Rolling Stones" et d'autres groupes, ses descendants directs. Mais l'an dernier, Elvis Presley s'est encore produit 100 fois devant environ un million d'admirateurs.

Comme l'a écrit un critique, Robert Hilburn, "la génération du rock avait finalement raison. Elvis Presley n'était pas une fausse idole. Il était, et il reste, la plus importante de toutes".

Quelques centaines de personnes se sont regroupées devant la villa "Graceland" où, dans l'après-midi, le corps, embaumé, devait être exposé pendant deux heures dans un cercueil en acier et en cuivre.

Ce cercueil, qui a été transporté spécialement par avion mardi soir depuis Oklahoma City, est semblable à celui qu'Elvis choisit pour sa mère, en 1958.



**AVEC NATALIE WOOD** — Elvis Presley a tourné son premier film avec l'actrice Natalie Wood, à la fin de 1956.

MEMPHIS, Tennessee (AP) — Toute une génération se sent soudain vieillie. Elvis Presley, l'idole de sa jeunesse, le "roi du rock" qui a révolutionné la musique occidentale, est mort, mardi, à Memphis d'une défaillance cardiaque. Il n'avait que 42 ans.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, jeudi après-midi, dans sa résidence de la capitale du Tennessee.

Il est décédé 22 ans après avoir enregistré son premier disque, et quelques heures seulement avant de partir pour une tournée de 11 jours qui devait débiter mercredi à Portland, dans le Maine. Une autopsie a montré qu'Elvis Presley est mort d'une arythmie cardiaque (battement irrégulier de cœur), et qu'il n'était atteint d'aucune autre maladie. Son décès a été constaté à 15h30, à l'hôpital Baptiste de Memphis où il a été transporté en ambulance après avoir été trouvé inconscient une heure plus tôt dans sa villa "Graceland" par son impresario, Joe Esposito. Pendant une demi-heure, son médecin personnel, le Dr George Nichopoulos, a tenté sans succès de le ranimer. A l'hôpital, les efforts pour le ramener à la vie ont également été vains.

L'autopsie n'a pas révélé des signes indiquant que Presley abusait de médicaments. Mais d'après M. Delbert West, qui a été son garde du corps de 1960 à 1976, le "King" prenait des pilules de toutes sortes toute la journée et se faisait souvent des injections, notamment de morphine, pour "se remonter".

M. West a d'autre part indiqué que Presley était fasciné par les armes à feu et qu'il portait fréquemment trois pistolets sur lui, notamment un petit pistolet caché dans une de ses bottes chaque fois qu'il était sur scène. Il était hanté par la peur, c'est pourquoi il vivait en reclus depuis de nombreuses années, a-t-il ajouté.

L'amie d'Elvis, Ginger Alden, âgée de 20 ans, se trouvait dans la villa lorsqu'il a été découvert inconscient. Il aurait eu l'intention de l'épouser. Elle aurait été vue récemment portant au doigt une bague de fiançailles.

Des que la nouvelle de la mort du "roi du rock" a été connue, les stations de radio et de télévision ont été submergées d'appels téléphoniques, et des centaines de personnes se sont rassemblées devant sa résidence et devant l'hôpital.

Fatigué et souffrant d'une grippe intestinale, Elvis Presley avait déjà été hospitalisé en avril dernier après avoir écourté une tournée en Louisiane. Ces deux dernières années, il avait également été soigné pour des problèmes oculaires et intestinaux. Il avait récemment pris de l'embonpoint.

### Lieu de pèlerinage

Elvis Aron Presley est né le 8 janvier 1935 à Tupelo, une ville de 20.000 habitants située dans le Mississippi. Sa petite maison natale est devenue un lieu de pèlerinage visité chaque été par 7.000 à 8.000 personnes.

Il fait ses études dans un lycée de Memphis, et il travaille comme chauffeur de poids lourds lorsqu'en 1955, à l'âge de 20 ans, il enregistre son premier disque, "Blue Moon of Kentucky", qui devient vite un succès.

Ses premiers "tubes" ne tardent pas à suivre, notamment "Heartbreak Hotel", "Hound Dog", "Blue Suede Shoes" et le célèbre "Love Me Tender". Il est le premier chanteur à vendre un disque à plus d'un million d'exemplaires. Au total, 45 de ses disques ont dépassé ce chiffre de ventes. A la fin des années 50, il relance ainsi l'industrie du disque, qui traverse une période de marasme.

Le colonel Tom Parker devient son impresario. Elvis Presley lui doit pour une large part sa carrière sans précédent. "Lorsque j'ai découvert Elvis, ce garçon n'avait qu'un talent d'un million de dollars. Maintenant il a un million de dollars", devait déclarer un jour le colonel Parker.

Un dimanche soir de 1956, Elvis Presley passe pour la première fois à la télévision, dans le "show" d'Ed Sullivan. Des admirateurs du "King" se souviennent que de ce soir-là date leur première dispute avec leurs parents à cause de lui: les familles se sont querellées pendant le dîner pour savoir si les enfants pourraient regarder le spectacle.



**LE ROI EST MORT** — Tous les journaux de Londres ont réservé la première page de leur édition d'hier pour annoncer la mort d'Elvis Presley.

CKRS-TV	
JEUDI, 18 AOUT	VENREDI, 19 AOUT
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clak
10.15 Les histoires merveilleuses du signor Cavani	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi
12.30 Les animaux chez eux	12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes	13.00 "Philippines"
13.31 "Jonquière"	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma	14.31 Cinéma
"Les serruriers du sommeil"	"Le ciel rouge"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfruche	16.30 Malgrichon et Gras Double
17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Jeux du Canada
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Bagatelle	18.20 Bagatelle
18.30 Jeux du Canada	18.30 Fermeture des Jeux du Canada
19.00 La p'tite semaine	19.30 Au-delà du réel
19.30 Y a pas de problème	20.31 Aller retour
20.00 Les grands films	21.01 Documents
"Valentino"	22.00 Orson Welles présente
22.00 Terre et moissons	"Mme Blake est attendue"
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.49 Nouvelles du sport	22.49 Nouvelles du sport
23.00 Jeux du Canada	23.00 Cinéma
23.30 Angolaises	"Dérapage contrôlé"
"Moyen de transport particulier"	00.30 Ciné-nuit
01.00 Cinéma	"Les chaudes amours d'une mineure"
"L'héritier"	

CJPM-TV	
JEUDI, LE 18 AOUT	VENREDI, LE 19 AOUT
11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil	13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous
16.00 Michel Vaillant	16.00 Le roi de la jungle
"Blanchisserie"	16.30 La famille Stone
16.30 La famille Stone	"Femme mystérieuse"
"La fin de semaine"	17.00 Les Tannants
17.00 Les Tannants	18.00 Parle parle, jase jase
18.00 Parle parle, jase jase	19.00 Studio six
19.00 Studio six	19.30 En primeur
Jeu 19h30	"Echec international"
"Z comme zoro"	21.15 Carnet
21.30 Les Incorruptibles	21.30 Cabaret
"Morts à vendre"	22.00 La Corne d'Abondance
22.30 Les nouvelles TVA	22.15 Point d'orgue
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles TVA
23.10 Fin de soirée	23.00 Dernière édition
"Drame de Shanghai"	23.10 Fin de soirée
	"Ecole des jeunes mariés"

CBJBT	
THURSDAY, AUGUST 18, 1977	FRIDAY, AUGUST 19, 1977
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77	12.00 Summer '77
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 Platform	13.00 Platform
14.00 All In the Family (Repeat)	14.00 All In the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Canadian Open Lawn Tennis	15.30 Canadian Open Lawn Tennis
17.00 Klahanie	17.00 Canada Summer Games Highlights
17.30 Room 222	17.30 Room 222
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
18.30 Hollywood Squares	18.30 Music Plain & Simple
19.00 Reach for the Top National Playoffs	19.00 The Bob Newhart Show
19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 Canada Summer Games Closing Ceremonies
20.00 Barney Miller	20.30 News Special
20.30 M.A.S.H.	20.30 Provincial Premiers Conference
21.00 Canada Summer Games Report	21.00 The Old-Fashioned New-Fangled Vaudeville
22.00 On the Evidence	22.00 Police Story
23.00 The National	23.00 The National
23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight
23.40 Cine-Six	23.40 Cine-Six

SUR LE CÂBLE	
TECS TV CANAL 13	RADIO QUEBEC CANAL 8
JEUDI, 18 AOUT 1977	JEUDI, LE 18 AOUT 1977
8.00 Cartes, petites annonces	13.00 Bonjour, tambour-majord - L'Union musicale de Shawinigan
10.00 Jeunesse Canada vous informe	13.30 Les Sesterain
10.15 Documentaires récents (A communiquer)	14.00 Ciné-été - La rue chaude
12.00 Cartes, petites annonces	19.30 La Maisonnée - Comme une coquille de noix sur une mer déchaînée (2)
17.45 La chasse	20.00 Cinévacances - L'heure des éléphants bleus
18.00 Cercle de presse	21.30 Ambroise raconte - Le chemin qui marche (1ère partie)
19.00 Cartes, petites annonces	
20.00 L'adaptation ça nous concerne	
20.15 Cartes, petites annonces	

CJBR TV CANAL 3	
JEUDI, 18 AOUT 1977	VENREDI, 19 AOUT 1977
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clak
10.15 Les histoires merveilleuses du signor Franco Cavani	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Le prince Saphir	12.00 Le monde en liberté
12.30 Les animaux chez eux	12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal	13.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays	13.35 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma	14.30 Cinéma
"Les serruriers du sommeil"	"Le sous-marin de l'Apocalypse"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfruche	16.30 Malgrichon et Gras Double
17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Jeux du Canada
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Jeux du Canada	18.30 Fermeture des Jeux du Canada
19.00 Sur la côte du Pacifique	19.30 Daniel Boone
19.30 Y a pas de problème	20.30 Symphonien
20.00 Les grands films: "Valentino"	21.00 Documents
22.00 Terre et moissons	22.15 Film
22.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
23.00 Jeux du Canada	23.00 Les parachutistes arrivent
23.30 Angolaises	00.30 Ciné-Nuit
01.00 Cinéma	"Gang d'otages"
"Les héritiers"	

WEZF TV CANAL 7	
JEUDI, 18 AOUT 1977	VENREDI, 19 AOUT 1977
7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club	9.00 PTL Club
11.00 Happy Days	11.00 Happy Days
11.30 Family Feud	11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex	12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children	13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital	15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night	16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News	18.00 ABC News
18.30 Green Acres	18.30 Green Acres
19.00 Star Trek	19.00 Star Trek
20.00 Welcome Back, Kotter	20.00 Donny and Marie
20.30 What's Happening	21.00 ABC Friday Night Movie
21.00 Barney Miller	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
21.30 Three's Company	23.30 PGA Championships
22.00 Westside Medical	00.00 Baretta
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	
23.30 S.W.A.T. Thursday Night	

**JEUDI, 18 AOUT 1977, 19H30. REPRISE VENDREDI, 13H00. LA MAISONNÉE.** "Comme une coquille de noix sur une mer déchaînée", (2ème partie). Mado rêvait depuis son adolescence de faire du théâtre. Elle l'a cependant sacrifié à ses parents, son mari et ses enfants. Aujourd'hui, elle est seule, abandonnée. Il lui reste le théâtre, son refuge, son rêve et sa raison de vivre.

**VENREDI, 19 AOUT 1977, 19H30. REPRISE SAMEDI, 13H00. MINOUÇHE.** "Amour volé". Thierry de Beaupré, jeune aristocrate, vient présenter à l'oncle Hector son aéroplane.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.O. Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

Conférence des premiers ministres

# Lévesque rencontrera une forte opposition

par André Bellemare

Fin de non-recevoir

ST. ANDREWS, N.-B. (PC) — Le premier ministre René Lévesque rencontrera une forte opposition de ses homologues provinciaux relativement à son projet d'accords de réciprocité en matière linguistique au cours de la conférence de deux jours des chefs de gouvernements provinciaux.

La réunion annuelle, la première à laquelle assiste M. Lévesque depuis son accession au pouvoir, débute aujourd'hui dans le petit village historique et enchanteur de St. Andrews, à la pointe sud-est du Nouveau-Brunswick, sur le bord de l'Atlantique.

L'ordre du jour de la conférence prévoit des discussions sur cette initiative du gouvernement du Québec qui a suscité moult commentaires de divers milieux politiques au Canada depuis le 21 juillet dernier quand M. Lévesque a fait part de sa proposition aux premiers ministres provinciaux.

Bien sûr, les participants aborderont d'autres sujets comme l'état de l'économie, en particulier la situation grave de l'emploi, mais l'accord de réciprocité du Québec retiendra l'attention de tous.

Le gouvernement du Québec semble attacher beaucoup d'importance à cette idée et c'est seulement à la condition que l'on discute des droits linguistiques que M. Lévesque avait finalement accepté d'ailleurs de se rendre à St. Andrews sur l'invitation du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.

M. Lévesque est accompagné par son ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et de quelques collaborateurs.

La délégation québécoise ne semble pas nourrir beaucoup d'espoir quant à la "collaboration" des autres provinces et M. Morin déclarait la semaine dernière "qu'il se pourrait fort bien que les négociations commencent et se terminent à St. Andrews".

Le texte final de la proposition québécoise n'a été rédigé qu'hier, mercredi, lors de la séance du Conseil des ministres.

Cet accord de réciprocité aurait pour effet d'autoriser les Canadiens anglophones venant au Québec de fréquenter les écoles anglaises et aux Québécois francophones allant s'installer dans une autre province d'étudier dans des écoles françaises.

Au moins quatre provinces ont déjà rejeté l'offre de Québec; le premier ministre Trudeau a dénoncé l'initiative québécoise en affirmant que l'on ne pouvait pas "marchander" les droits linguistiques mais qu'il faudrait plutôt les inscrire dans la Constitution canadienne.

Les premiers ministres William Davis (Ontario), Alex Campbell (Île-du-Prince-Édouard), Allan Blakeney (Saskatchewan) et Ed Schreyer (Manitoba) ont déjà fait savoir publiquement une fin de non-recevoir à la proposition du Québec.

La plupart des provinces souhaitent voir le gouvernement fédéral s'occuper des droits linguistiques dans l'éducation plutôt que d'ententes bilatérales.

M. Schreyer a été le plus catégorique des premiers ministres en soulignant "qu'il éviterait comme la peste de telles ententes avec le Québec et qu'un tel accord n'aurait aucune motivation valable à l'heure actuelle".

Il semble que les neuf autres provinces seraient favorables plutôt à un amendement de la Constitution pour garantir ces droits linguistiques.

Le Québec, de son côté, ne désire en aucune façon abandonner ce qu'il croit ses prérogatives exclusives en matière d'éducation et il n'est nullement question pour lui de confier cette juridiction au gouvernement fédéral.

De fait, MM. Lévesque et Morin n'auront que le temps de déposer et d'expliquer leur projet à la conférence puisque celle-ci ne durera que deux demi-journées, jeudi et vendredi avant-midi.

À l'Assemblée nationale du Québec, le gouvernement peut compter sur l'appui de l'Union nationale dont le chef M. Rodrigue Biron, a demandé aux provinces "d'écouter avec ouverture d'esprit" les propositions du Québec à ce chapitre.

Mais, il n'en est pas autant pour l'Opposition officielle qui n'est pas d'accord avec le projet d'accord de réciprocité et ses porte-parole ont même dit que le gouvernement "faisait ainsi de la minorité des prisonniers".

Sur le plan de l'économie, le Québec tentera d'ame-

ner ses partenaires provinciaux à adopter une attitude commune face au gouvernement fédéral pour exhorter ce dernier à déployer plus d'efforts dans la lutte contre le chômage, compte tenu de la plus grande marge de manoeuvre fiscale d'Ottawa.

Conflit scolaire

# La FFHQ rendra public un "dossier scandale"

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui, à St-Andrews au Nouveau-Brunswick, où s'ouvre la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux qui discutent des propositions du Québec en matière de "réciprocité scolaire", que la Fédération des francophones hors Québec FFHQ a choisi de rendre public un nouveau "dossier scandale" faisant état d'un conflit scolaire qui perdure dans la région de Prud'homme au nord de la Saskatchewan.

cophones vivant à l'extérieur du Québec, tient à dénoncer une fois de plus, les "pires mensonges et faussetés" des gouvernements provinciaux qui "osent proclamer devant tous les Canadiens, que les droits des francophones dans leurs provinces sont bien protégés".

Lors d'une entrevue, hier, le président de la FFHQ, M. Donatien Gaudet a tenu à souligner que son organisme se doit de profiter de toutes les occasions pour rétablir les faits.

La FFHQ tient à rappeler que "l'histoire des francophones hors Québec est

une histoire bâtie sur des luttes scolaires et des luttes de toutes sortes pour souvent, ou la plupart du temps obtenir soit des miettes ou des somnifères au compte-goutte".

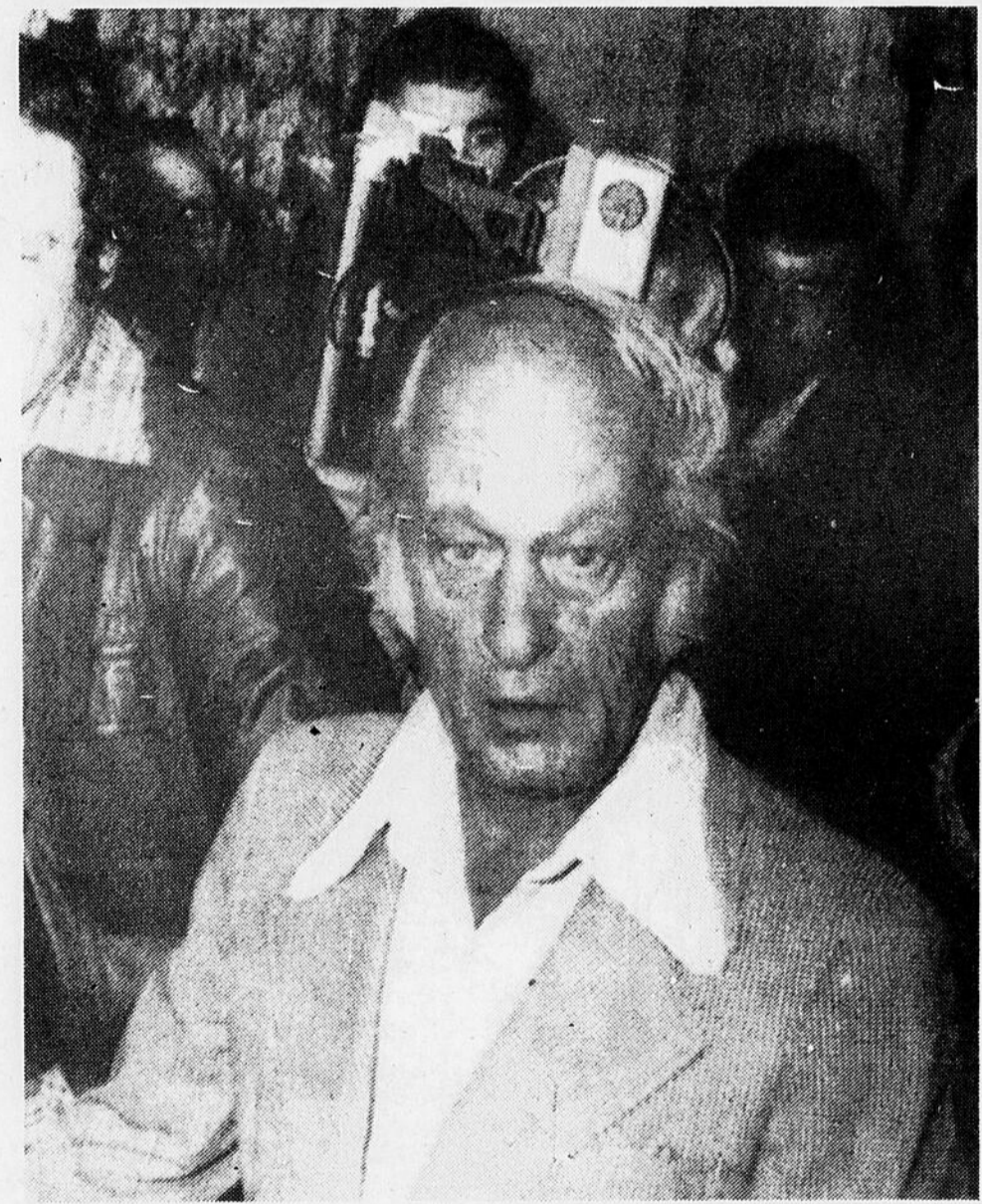
Le dossier sur la région de Prud'homme, Vonda et St-Denis au nord de la Saskatchewan, n'est qu'un conflit scolaire parmi tant d'autres, explique la Fédération en notant qu'il y a déjà eu ceux de Bathurst, Campbellton, St-Jean Nouveau-Brunswick, Gravelbourg, Willow Bunch, Debden Saskatchewan, Tache, St-Norbert, Précieux-Sang Manitoba,

Sturgeon Falls, Missauisauage, Ottawa, Elliott Lake, Cornwall, Galt Spanish, Windsor Ontario, pour ne nommer que ceux-là.

À l'ouverture de la conférence, des premiers ministres la Fédération s'exclame: "Avez-vous oublié les conflits scolaires dans vos provinces? Notre liste de conflits scolaires nous donne la nausée..."

La Fédération des francophones tient à souligner que les accords de réciprocité ne peuvent faire abstraction des services scolaires dus à chacune des communautés francophones des neuf provinces.

En rendant public ce dossier, la Fédération qui regroupe environ 900.000 fran-



LEVESQUE ARRIVE — Un premier ministre René Lévesque bronzé, arrivant juste de vacances au Maine, est accueilli par le premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield, hier, dans la ville de Saint-Andrews. Les dix premiers ministres discuteront de questions telles que l'économie et les droits linguistiques des minorités à la réunion de deux jours.

(Téléphoto PC)

## CINEMA

<b>ALMA</b> Alma Dernière représentation: "L'initiation" - "2 femmes en or".	<b>JONQUIERE</b> Bellevue Dernière représentation: "2 femmes en or" - "L'initiation".	<b>CINEMAS PLACE DU ROYAUME</b> Cinéma 1 Dernière représentation: "Etudiantes en cavales" - "La Bambina".
<b>Canadien</b> Dernière représentation: "Touche pas à mon gazon" - "L'aigle s'est envolé".	<b>Centre</b> Dernière représentation: "Touche pas à mon gazon" - "L'aigle s'est envolé".	<b>Cinéma 2</b> Dernière représentation: "Les insectes de feu" - "Le gang".
<b>Ciné-parc Jeannois</b> Dernière représentation: "La montagne ensorcelée" - "Le fantôme de Barbe Noire".	<b>Elysée</b> Dernière représentation: "Grizzly, le monstre de la forêt" - "Noël tragique".	<b>Cinéma 3</b> "La horde des salopards" - "Les dynamiteuses".
<b>CHICOUTIMI</b> Capitol Dernière représentation: "2 femmes en or" - "L'initiation".	<b>LA BAIE</b> Saguenay Dernière représentation: "Colère froide" - "Les flics aux trousses".	<b>DOLBEAU</b>
<b>Cartier</b> Dernière représentation: "Touche pas à mon gazon" - "L'aigle s'est envolé".	<b>NORMANDIN</b> Le Foyer Dernière représentation: "Jonathan Livingston, le goéland" - "Harold et Maude".	<b>Orphéon</b> Dernière représentation: "A pleins gaz" - "Cours après moi que je t'attrape".
<b>Impérial</b> Dernière représentation:		<b>Météor</b> Dernière représentation: "L'amour en transit" - "L'arrière train sifflera 3 fois" - "Toute une performance".

## MOT MYSTERE

6 LETTRES LE MOT CLEF — GRAND ABRI

1	V	A	R	E	S	E	L	B	A	R	A	I	S	I	N
2	O	O	B	A	S	S	O	N	O	I	T	A	N	E	T
3	Y	E	Y	R	E	R	T	N	E	C	E	I	I	U	R
4	O	C	C	A	E	C	O	R	P	S	S	C	M	U	I
5	U	R	N	N	G	S	H	E	I	S	N	E	E	G	O
6	T	E	E	A	E	U	A	A	A	U	N	E	U	R	
7	R	I	T	C	L	G	L	B	R	R	N	M	V	I	I
8	A	S	A	T	A	B	A	A	A	O	U	L	I	D	M
9	G	O	L	V	S	R	B	I	H	I	A	A	T	O	O
10	E	R	E	N	U	I	N	A	N	C	F	R	E	N	U
11	L	R	R	E	E	I	V	A	U	G	U	E	R	E	T
12	C	E	F	L	G	F	A	R	N	G	A	V	E	I	D
13	E	F	A	N	G	U	E	R	D	E	M	A	I	N	N
14	I	U	I	E	E	T	R	U	O	Y	S	O	P	E	T
15	S	S	J	U	N	I	O	R	T	N	E	S	E	R	P

Abuser	Demain	Junior	Refus
Agence	Divan		Rosier
Ancien		Lacune	
Arabie	Etaler		Siècle
Arable	Eviter	Miroir	Tumeur
		Mouton	
Bassin	Fl		Uranium
Basson	ur	Nation	
Blaise		Nerf	
Blanc	Guéret		Vague
	Guidon	Outrage	Varèse
Carnage			Visite
Centre	Havage	Présent	Voyage
Corps	Honneur		Voyou
		Raisin	
	Infini		Yourte
			Ysopet

SOLUTION du problème précédent: DECENCE

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 PROJECTION au CREPUSCULE

APRES LE SUSPENSE DE "WESTWORLD" NOUS PENETRONS DANS "FUTUREWORLD"

**LES RESCAPÉS DU FUTUR**

On vous offre, fantaisie aventure avec une garantie de satisfaction prix d'entrée \$1.200 par jour, sortie votre vie

PETER FONDA  
YUL BRYNNER

**BURT REYNOLDS**  
"Les Bootleggers"

ciné-parc SAGUENAY 1  
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

FOLLE COMÉDIE de "MEL BROOKS"

On rit... rit... rit... comme on savait rire autrefois

Le film le plus drôle de l'année!

**DERNIERE FOLIE**

MARTY FELDMAN  
DOM DeLUISE

**Les Diablos volants**

ciné-parc SAGUENAY 2

**CINEMAS PLACE DU ROYAUME**

Une intrigue pleine de situations comiques, érotiques et sentimentales.

**LA BAMBINA**

18 ANS Adultes

un film de Alberto Lattuada

VERSION FRANÇAISE DE "BAMBINA"

7.50 - 9.25

**CINEMA 1**

**LE GANG**

14 ANS

UNE PRODUCTION ALAIN DELON

PLUS: Les insectes de feu.

ALAIN DELON  
LE GANG

7.25 - 9.14

**CINEMA 2**

ELOIGNEZ-VOUS Butch et Sundance ...voici Candy, Ellie Jo et Slim.

**"LES DYNAMITEUSES"**

14 ANS

2e film: La horde des salopards.

7.40 - 9.29

**CINEMA 3**

**Le plus important film jamais réalisé retraçant l'incroyable voyage du plus illustre aventurier de tous les temps !...**

**Sinbad et l'Oeil du Tigre**

(SINBAD AND THE EYE OF THE TIGER)

UN ETRANGE COMBAT CONTRE LES FORCES DU MAL!

LA REINE ZENOBIA SE TRANSFORME EN UN TIGRE FEROCÉ AUX DENTS ACÉRÉES!

Les Baroudeurs

**CAPITOL** 543-3280  
**BELLEVUE** 542-5519

**DÈS DEMAIN**

18 ANS Adultes

...et soudain les cris d'un enfant né en enfer!

CHRISTOPHER LEE  
NASTASSIA KINSKI

**UNE FILLE POUR LE DIABLE**

VF de "TO THE DEVIL A DAUGHTER"

**LA MARIÉE SANGLANTE**

2e FILM

**DÈS DEMAIN!**

**CARTIER** 543-3100  
**CENTRE** 542-6901

OFFICIELLEMENT 18 ANS Adultes

IL "TRAVAILLE" à la revue

**PLAYHOUSE**

**BEL AMI**

**jeanne & paul**

AUSI les **JOUISSEUSES** DÈS DEMAIN

**IMPERIAL** 543-5580  
**ÉLYSÉE** 542-5701

Le public a grandement apprécié le raton de ces films

2 GRANDS FILMS

**l'initiation**

LA HORDE DES SALOPARDS

**DEUX FEMMES EN OR**

**DÈS DEMAIN!**

**SAGUENAY** 544-4011

Projet de charte linguistique

# Burns s'apprête à faire tomber la guillotine

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Robert Burns, a amorcé mercredi les opérations destinées à mettre fin le plus rapidement possible au débat sur l'adoption du projet de Charte linguistique et à assurer l'entrée en vigueur de cette mesure législative avant l'entrée scolaire de septembre prochain.

M. Burns a fait inscrire un avis de motion au feuillet de l'Assemblée, motion dont l'effet serait de suspendre l'application de certaines règles de procédure lors de la prise en considération du rapport de la Commission parlementaire de l'Éducation chargée de l'étude du projet de loi et lors du débat en troisième lecture.

A cette fin, la motion du leader parlementaire, longuement exposée mercredi en conférence de presse vise, si elle est adoptée, à suspendre les règles sur les mini-débats, à abrégé les débats de toute motion de blâme ou de privilège et à éviter tout débat sur des motions manifestement dilatoires.

Un long débat...

Le débat sur cette motion du leader parlementaire s'instruira dès jeudi et pourrait se poursuivre jusqu'à mardi la semaine prochaine, à moins que le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, ne lui reconnaisse lui-même un caractère d'urgence.

En effet, au cours de ce débat, les chefs de parti jouiront d'un droit de parole d'une durée de 60 minutes et chaque député de 20 minutes chacun.

Au terme de ce débat sur la motion que le leader dit lui-même proposer avec regret, le gouvernement ne sera pas au bout de ses peines, puisqu'il devra prévoir un autre mécanisme destiné à mettre un terme à l'étude en commission parlementaire.

M. Burns, au cours d'une rencontre avec la presse, a indiqué que les détails de cette deuxième partie de l'opération seront réglés dès que sa première motion aura elle-même été votée.

La commission

D'ici là, la commission parlementaire

taire poursuivra ses travaux et "il est très possible", a dit le leader du gouvernement qui cette fois a l'accord de son conseil des ministres, qu'elle travaille tard en soirée vendredi prochain et samedi toute la journée.

M. Burns a révélé aux journalistes que le gouvernement ne prend ces dispositions bien à regret, après avoir tenté sans succès d'arriver à une entente avec les leaders des partis d'Opposition, MM. Jean-Noël Lavoie et Yvon Brochu, respectivement leader parlementaire de l'Opposition officielle et leader parlementaire adjoint de l'Union nationale.

La procédure favorisée par le gouvernement pour mettre un terme au débat linguistique repose sur le motif qu'il faut adopter le projet de loi 101 avant la rentrée scolaire.

Elle est en tout point semblable à celle utilisée sous l'ancien régime pour mettre fin au débat sur le projet de loi 22 et "assurer l'efficacité des travaux de la Chambre".

Contre...

M. Burns n'a pas caché qu'il

s'était lui-même opposé à semblable procédure lorsqu'il occupait sous les deux législatures précédentes, la fonction de leader parlementaire de l'Opposition.

"Other days, other ways", a-t-il lancé avant de souligner qu'il serait blâmable de ne pas prendre les dispositions pour assurer l'entrée en vigueur de ce projet de loi avant la rentrée scolaire.

M. Burns a émis l'opinion que toute cette procédure dont il propose l'usage à l'Assemblée nationale permettra de vider la question linguistique avant le 26 août, au plus tard le 29.

Il a par ailleurs souligné que le gouvernement quand la charte sera adoptée, poursuivra ses travaux tant et aussi longtemps que le projet de loi sur le financement des partis po-

litiques, la deuxième lecture du projet de loi 45 sur le code du travail, le projet de loi 43 sur les petits abattoirs et le projet de loi sur l'établissement de la Régie de l'Assurance automobile n'auront pas été adoptés.

Je n'exclus pas, a-t-il confié, la possibilité que la Chambre puisse siéger jusqu'à l'automne sans ajournement."

## Rapports fédéral-municipalités

# Les provinces insistent pour donner leur accord

par Norman Delisle

Basford

QUEBEC (PC) — Il ne devrait pas y avoir de rapports directs entre le fédéral et les municipalités sans l'accord et la participation des provinces.

Tel est le consensus auquel sont parvenus les 10 provinces, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon à l'issue de la 13e conférence annuelle des ministres provinciaux des Affaires municipales. La conférence s'est terminée mercredi, à Québec.

Dans une déclaration commune émise à l'issue des débats, les provinces dénoncent le fait qu'elles "soient appelées à réagir à des programmes fédéraux intéressant les villes une fois que ces programmes ont été unilatéralement annoncés par Ottawa".

"La solution des problèmes municipaux et urbains relève d'abord des gouvernements provinciaux et municipaux en vertu de la Constitution", a noté le président de la conférence, le ministre québécois Guy Tardif.

Chacun des ministres provinciaux des Affaires municipales a également manifesté son intention de saisir son premier ministre de cette question de l'intrusion fédérale, et de suggérer que le problème soit soulevé à St. Andrews, à la conférence des premiers ministres, plus tard cette semaine.

Les ministres provinciaux s'en prennent particulièrement à une suggestion récente de leur collègue fédérale des Affaires urbaines, M. André Ouellet, qui proposait que le fédéral alloue directement des crédits aux municipalités pour leur permettre d'équilibrer leur budget.

Ils se sont opposés à cette attitude d'Ottawa, "tant pour des raisons constitutionnelles que pratiques".

Non seulement l'Acte de l'Amérique du Nord britannique mentionne que les questions locales sont de juridiction provinciale, mais les provinces sont beaucoup plus au courant des questions régionales qu'Ottawa, a précisé M. Tardif.

Selon le communiqué conjoint, les préoccupations d'Ottawa sur le financement municipal devraient se traduire par l'octroi de sommes supplémentaires aux gouvernements provinciaux, afin justement de permettre aux provinces d'aider leurs municipalités.

Fédéral

Quant au gouvernement fédéral, le consensus des provinces veut qu'il ne soit pas invité aux conférences nationales entre les gouvernements provinciaux et les municipalités.

Le représentant de la Colombie-Britannique, M. Hugh Curtis, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de sa province, a cependant indiqué qu'Ottawa serait invité à une conférence municipale cet automne, à Vancouver.

Selon M. Curtis, le fait que ce soit le gouvernement provincial de Victoria qui fixe l'ordre du jour de la conférence est suffisant pour garantir le respect de la juridiction provinciale en cette matière.

Enfin, les ministres des provinces autres que le Québec se sont dits charmés par l'hospitalité dont ils ont été l'objet de la part du nouveau gouvernement du Québec.

M. Horace Smith, ministre du Nouveau-Brunswick, a soutenu que le nouveau gouvernement péquiste avait défendu les positions habituelles du Québec avec la même compétence que le gouvernement libéral précédent ne l'avait fait à Kingston, l'an dernier.

Echanges

Notons enfin que des échanges techniques ont eu lieu entre les provinces sur plusieurs points communs, notamment la taxation foncière, la législation sur les conflits d'intérêt, le partage fiscal, la rénovation des centres-villes et l'aménagement urbain.



SIGNATURE D'UN ACCORD — Warren Allmand, ministre fédéral des Affaires indiennes, regarde alors que Frances Ross, chef de la Cross Lake Indian Band, signe un accord à Winnipeg. L'accord prévoyant une

compensation pour les dommages causés éventuellement par un projet énergétique du nord du Manitoba, a été signé par plusieurs chefs indiens et Allmand. (Téléphoto PC)

## Offres d'emplois

# Les éditeurs prient Laurin de réviser son amendement

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne des éditeurs de quotidiens dit "s'inquiéter sérieusement" d'un amendement gouvernemental qui exigerait que les offres d'emploi publiées dans les journaux de langue anglaise du Québec soient également publiées dans les journaux de langue française.

Cette inquiétude a été exprimée dans un télégramme envoyé au ministre d'Etat du Développement culturel, M. Camille Laurin, et aux chefs de l'Opposition à l'Assemblée nationale, par M. Jacques-G. Francoeur, président de l'association, éditeur du Soleil, de Québec, et de plusieurs autres quotidiens et hebdomadaires.

M. Francoeur déclare qu'à cause du peu de temps disponible, l'association qui groupe 109 quotidiens à travers le Canada, ne peut faire un exposé détaillé de ses objections et réserves. C'est pourquoi, l'association appuie sans réserve le texte du télégramme, envoyé mardi, au ministre Laurin. Les quotidiens du Québec Inc.

L'organisme, qui représente huit quotidiens de langue française et trois de langue anglaise, déclare que le récent amendement gouvernemental "omet de prendre en considération la nature complexe des offres d'emploi au moyen d'annonces dans la province de Québec".

"L'Association des quotidiens du Québec Inc., dont huit de ses membres publient leur journal respectif en langue française, vous prie instamment de reconsidérer les dispositions de l'article 38 A du projet de loi numéro 101.

"Nous vous soumettons que l'amendement proposé omet de prendre en considération la nature complexe des offres d'emploi au moyen d'annonces dans la province de Québec. Il existe présentement des annonces dont une grande partie est reproduite à la fois dans les journaux de langue française et de langue anglaise. D'autres figurent seulement dans une langue ou dans l'autre. D'autres annonces enfin sont publiées en langue française dans des journaux de langue anglaise. Il existe par ailleurs un volume considérable d'annonces, dont la grande majorité est évidemment en langue anglaise, et faites celles-là par des employeurs de l'extérieur du Québec pour des emplois à l'extérieur du territoire de la province.

"Nous vous soumettons respectueusement que cette duplication obligatoire dans la presse de langue française d'annonces d'emploi apparaissant dans les quotidiens non francophones du Québec n'aura pas pour effet d'élargir l'éventail des opportunités d'emploi. Au contraire, avec l'augmentation substantiellement accrue du coût de la publicité en conséquence de cette exigence de dédoublement, les offres d'emplois dans les publications non francophones sont susceptibles de connaître une diminution drastique. L'amendement proposé risque ainsi d'avoir des effets contraires au but visé et de n'entraîner aucun effet positif.

"Au surplus, l'article 38 A nous apparaît non seulement inapproprié, mais difficilement applicable. Celui-ci a en outre pour effet de violer le droit traditionnel des maisons de publicité, de choisir les médias par l'entremise desquels celles-ci désirent véhiculer leurs messages publicitaires.

"Enfin, nous vous suggérons respectueusement que la question soulevée par l'article 38 A soit reconsidérée immédiatement et que l'amendement proposé soit retiré avant que le bill 101 soit adopté par l'Assemblée nationale du Québec."

**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin St-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.



MON SPECIAL CETTE SEMAINE

69 G.M.C.

Avec boîte et bascule.  
Moteur V-366.  
Freins hydrauliques.  
Transmission, 5 vitesses.  
Essieu arrière, 2 vitesses.  
Stock 4098, régulier.

SPECIAL: \$2,495



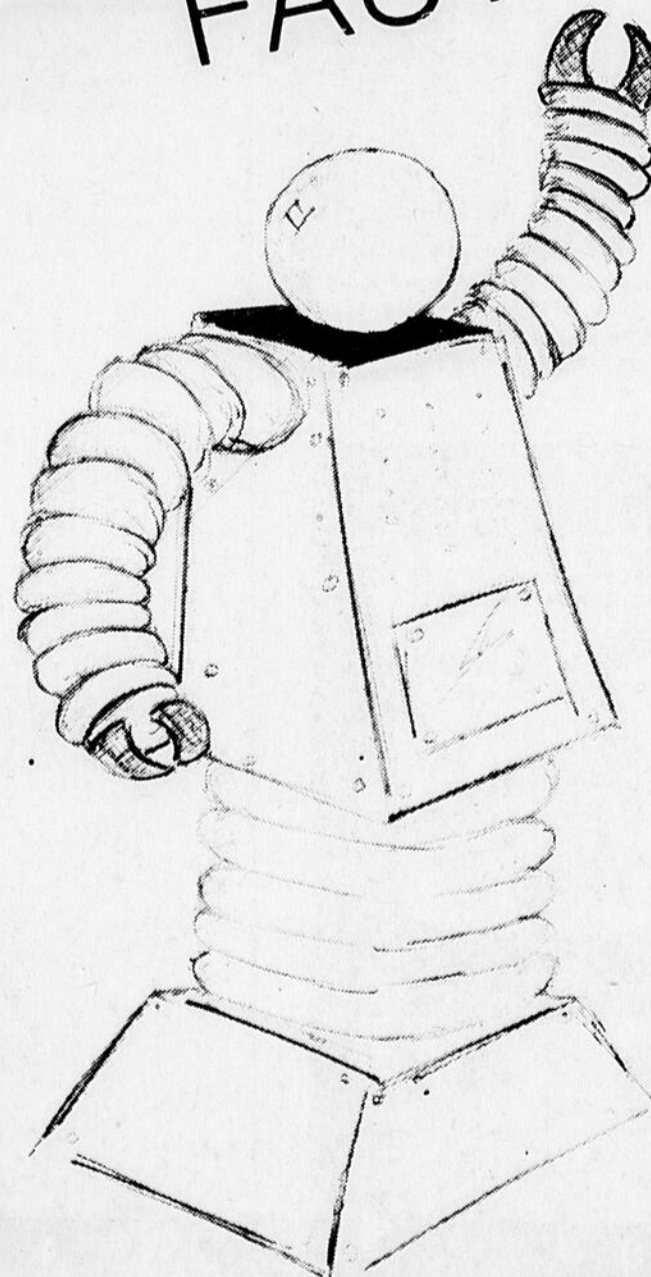
**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin St-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.

## ENCORE CETTE SEMAINE

# LE ROBOT TED

## FAUT VOIR ÇA

JE REPONDRAI A VOS QUESTIONS CETTE SEMAINE DANS LE MAIL DE



place du royaume

BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

# Une idée rafraîchissante...

## Toit ouvrant pour fourgonn.

# 16<sup>95</sup>

Ton ambre ou transparent

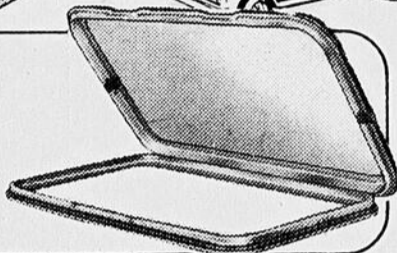


Utilisez votre carte Canadian Tire

### Hublot plat ou bombé

"Verre" acrylique gris ou fini miroir. Monture aluminium robuste. Pour plup. fourgonn. (sauf Ford 75-76). De

**85<sup>95</sup>** chac.



Couvercle à charnière, en ABS, s'ouvre à la main... laisse entrer l'air frais! Monture acier galvanisé pour ouverture 14 x 14".

Ventilateur élec. (non montré) **35<sup>95</sup>**  
Se branche au système électrique



Fenêtre-hublot

**26<sup>95</sup>** chac.

Ovale \$35.95; En larme \$32.95  
Inclinée (droite ou gauche). \$27.95

Fenêtre teintée en acrylique pour personnaliser la fourgonnette. De forme bombée, elle est fixée sur une monture en aluminium durable.



### Décorations

Panneau 12 x 16" **3<sup>99</sup>** chac.

Panneaux muraux avec scènes aux couleurs vives sur vinyle rétrécissant peu; adhésion permanente. Choix de 3 scènes (neige, désert ou montagne).



Ecrans de fenêtre arrière

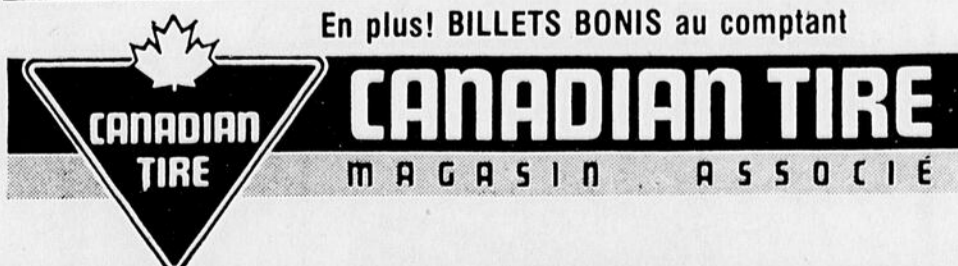
**13<sup>49</sup>** paire

Ecrans décoratifs classiques en Mylar stratifié adhésif à motif sérigraphié. 17 1/2 x 22 po.

## Pratiques et décoratifs pour voyager avec classe

<p><b>Rétro chromé</b> A grand champ, à tête 4 3/8" réglable, blo. cable. Se fixe sans perçage. <b>5<sup>99</sup></b></p>	<p><b>Jeu de 2 rétroviseurs</b> Boîtier plastique noir. Miroir 5 1/4 x 3 1/2 po. Jeu de 2. Gauche et droite. <b>16<sup>95</sup></b></p>	<p><b>Roberk 707 de fourgonn.</b> A deux bras; tête en plastique ABS robuste. Pose permanente. <b>13<sup>49</sup></b></p>	<p><b>Ruban rayé</b> A effet arc-en-ciel. Roule. 1/8" x 20 pi. <b>1<sup>99</sup></b> Roule. 1/4" x 20 pi. \$2.99 Roule. 1/2" x 20 pi. \$4.99</p>	<p><b>Ruban à rayure</b> Ruban à rayure simple en orange ou brun. 1/4, 1/8 ou 1/16". Rouleau 40 pieds. <b>99<sup>c</sup></b></p>	<p><b>Protège-ailes</b> Deux de 5 pieds en caout. souple. Papier sable. lame et fixations. <b>29<sup>95</sup></b></p>	<p><b>D'appoint, 12 V</b> <b>13<sup>99</sup></b> chac. A. Rect. Quartz/halogène... <b>Antibrouillard 12 V</b> <b>13<sup>99</sup></b> chac. B. Rect. Quartz/halogène... C. Couvre-phare rectangulaire 4 x 7" ... <b>99<sup>c</sup></b></p>
<p><b>Tapis vinyle "Coronado" ne roulant pas</b> Qualité Rubbermaid exclusive pour Canadian Tire. Dessous de bonne adhérence. Ton or, rouge, brun, bleu, olive fcé ou transparent. Avant <b>9<sup>95</sup></b> Arrière <b>8<sup>19</sup></b></p>	<p><b>Bavettes</b> Vinyle épais pour petites fourgonnettes. Choix de tons. 12 x 18". Paire <b>5<sup>29</sup></b></p>	<p><b>Panier à déchets Rubbermaid</b> à fond agrippant bien. 6 1/4 x 8 x 8". Avec 6 sacs pour ci-dessus... <b>5<sup>59</sup></b></p>	<p><b>Plateau d'auto</b> Plateau de luxe pour boissons, monnaie, etc. Environ 8 x 12 1/2 po. <b>5<sup>29</sup></b></p>	<p><b>Coussin "baquet"</b> 1. Entièrement aéré pour grand confort. En brun, noir, rouge et bleu. Environ 19 x 35". <b>8<sup>99</sup></b> 2. Polyéthylène rigide pour circulation d'air et support. Environ 16 x 36". <b>4<sup>39</sup></b></p>		
<p><b>Tapis d'auto caoutchouc à relief</b> Avant <b>5<sup>95</sup></b> paire Arrière <b>4<sup>79</sup></b> paire</p>	<p><b>Tapis vinyle</b> A côtes. En brun, noir et bleu. Env. 18 x 15 1/2". <b>1<sup>19</sup></b> Env. 23 1/2 x 17". Ch. \$1.69</p>	<p><b>Pompe/compresseur</b> Jusqu'à 70 lb/po. ca. pour niveleurs de charge, pneus. 6 lb. Néc. <b>31<sup>95</sup></b></p>	<p><b>Charge-batterie Motomaster</b> entièrement automatique. 6 ampères. Transistorisé 12 volts. <b>27<sup>99</sup></b></p>	<p><b>'Jerry Can' plastique</b> En plastique robuste certifié ACNOR et ULC. Avec bouchon hermétique et à bec verseur incorporé. <b>9<sup>99</sup></b> 5 gal <b>4<sup>69</sup></b> 2 gal <b>3<sup>59</sup></b> 1 gal</p>		

En plus! BILLETS BONIS au comptant



Pour petites autos et compactes  
Petits tapis de haute qualité faits pour Canadian Tire par Rubbermaid. Restent à plat, résistent usure, se nettoient bien. Choix de noir, vert, bleu, brun sellier ou ton or pour s'assortir à votre auto.

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François.  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
1257, boul. Talbot,  
Tél.: 549-5014

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables,  
Tél.: 276-2834



**TRAITE** — Un troupeau de 55 vaches Holstein a pu être sorti à temps d'une étable qui a été la proie des flammes mardi soir dans un township, près de Windsor. Les propriétaires étaient en train de faire la

traite des vaches lorsque l'incendie a éclaté. Deux des employés de la ferme ont continué la traite dehors. On peut voir à l'arrière-plan, la fumée qui s'élève des bâtiments.

A Sainte-Croix de Lotbinière

## Une firme ontarienne achète les trois fonderies des Biron

**SAINTE-CROIX (PC)** — La famille Biron, de Sainte-Croix de Lotbinière, est sur le point de céder le contrôle des ses trois fonderies à la firme ontarienne Bibby Foundries, de Cambridge.

La transaction devrait être bâclée d'ici la fin de la semaine, selon M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale et actionnaire minoritaire du groupe des fonderies québécoises.

La famille Biron possède la Fonderie Sainte-Croix, à Sainte-

Croix de Lotbinière, la Fonderie Desjardins, à Saint-André de Kamouraska et la Fonderie Paquet, à Saint-Jean.

La firme ontarienne achèterait la totalité des actions détenues par M. Rodrigue Biron, soit environ 15 pour cent du capital-actions, et la majeure partie de celles détenues par son père, M. Paul Biron, âgé de 71 ans.

Ce dernier, devenant actionnaire minoritaire, sera nommé président du conseil d'administra-

tion. L'actionnaire majoritaire et président de Bibby Foundries, M. Raymond White, deviendra président et chef de la direction du nouveau groupe, tandis que M. Pierre Biron, frère de Rodrigue, deviendra directeur général des opérations au Québec et dans les Maritimes.

### Fusion

La transaction se traduira par une fusion des deux entreprises, qui se concurrencent sur certaines lignes de produits, dont les tuyaux d'égoût en fonte, mais qui se complètent à d'autres niveaux.

Selon M. Rodrigue Biron, cette transaction

permettrait de développer considérablement les usines de Sainte-Croix et de Saint-Jean où il y a des capacités de production inutilisées, alors que les possibilités d'expansion seraient à peu près inexistantes en Ontario.

La firme ontarienne possède par contre des atouts importants, notamment au niveau de la gestion et de la mise en marché.

Il n'est pas possible encore de connaître le montant de la transaction.

Le chiffre d'affaires des trois fonderies de la famille Biron est évalué à quelque \$20 millions et celui de la société ontarienne est de l'ordre de

\$7 millions, a précisé M. Rodrigue Biron.

## Outrage au tribunal Flamand condamné à 2 jours de prison

**ROUYN (PC)** — Le juge Charles Quimper a déclaré coupable d'outrage au tribunal Antonio Flamand, mardi, et l'a condamné à deux journées de prison.

Le magistrat a rendu sa sentence avant de se récuser du procès de l'ancien politicien qui comparait à Rouyn sous 10 chefs d'accusation d'attentat à la pudeur contre des jeunes filles, anciennes pensionnaires de l'institution dont il était le directeur.

Le juge Quimper a accepté d'accéder à la demande de récusation présentée par l'avocat de la défense, Me Guy Bertrand, offensé par l'attitude du magistrat qui refusait d'accepter le témoignage du jeune homme de 19 ans, Denis Garneau, venu raconter les circonstances entourant son interrogatoire par l'enquêteur privé Gérard Rivard.

Le jeune témoin répondait aux questions de Me Bertrand depuis une vingtaine de minutes lorsque le juge Quimper a décidé de mettre soudainement fin à l'interrogatoire du procureur de la défense. Il a prié Me Bertrand de bien vouloir s'en tenir à des questions se rapportant aux témoignages des jeunes filles ayant déposé pour la Couronne et de cesser de diriger sa preuve en direction des enquêteurs privés ou de la Sûreté du Québec, ou de leurs méthodes de travail.

Cette défense à Me Bertrand de faire la preuve de sa théorie du complot ourdi par l'ennemi juré de son client, M. Jean-Pierre Bonneville, a suscité la remarque violente qui a valu à Flamand d'être envoyé au cachot pour deux jours: "Comment voulez-vous que j'aie confiance en votre impartialité et en votre capacité de me juger alors que votre fils est membre de la Sûreté du Québec."

L'avocat de Flamand, outré par l'attitude du juge et ses interventions répétées s'est lui aussi emporté. "Je m'explique mal votre comportement devant des témoins qui n'accusaient pas Flamand alors que vous êtes tellement doux avec ceux qui l'accusent", a-t-il lancé faisant sans doute allusion aux témoignages des deux seuls témoins qui ont maintenu devant la cour leurs révélations faites plus tôt aux policiers de la SQ.

"Vous avez fait fi de rapports d'experts déclarant inapte à témoigner le premier témoin à venir accuser son client et vous avez louangé le deuxième, allant même jusqu'à dire, qu'elle était la plus honnête de tous

les témoins à paraître devant vous, alors qu'elle venait de vous mentir effrontément à la face."

Me Bertrand faisait allusion à cette jeune fille de 19 ans qui a été prise en flagrant délit de mensonge, lors de la présentation de la preuve de la Couronne en juillet. Elle avait déclaré vivre seule de peur de se voir retirer ses prestations de Bien-être.

Me Bertrand lui a fait admettre qu'elle vivait en concubinage.

L'avocat de la défense a même reproché au juge Quimper d'avoir été vu à plusieurs reprises en compagnie du procureur de la Couronne, Me Jean Morin, et d'avoir fourni aux journalistes présents un compte rendu du témoignage à huis clos du premier témoin et ce en l'absence de la défense.

"Ce qui est non seulement contraire à l'éthique, mais contraire aux règles en vigueur dans notre système judiciaire", a-t-il lancé au magistrat avant de lui faire remarquer que son épouse, qui accompagne le juge Quimper à Rouyn, avait été vue en grande discussion avec l'agent Désillets de la SQ.

## Débites de boisson

**QUEBEC (PC)** — M. Richard Guay, député péquiste de Taschereau à l'Assemblée nationale, s'est dissocié, hier, du projet de contingentement des établissements hôteliers et des débits de boisson dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec dévoilé lundi par le ministre des Affaires culturelles.

Au gouvernement

## Ultimatum de Baril

**QUEBEC (PC)** — Le député péquiste d'Arthabaska, M. Jacques Baril, affirme que le gouvernement Lévesque devrait se préoccuper davantage des problèmes de la vie quotidienne.

Au cours d'une entrevue accordée à un quotidien québécois, M. Baril a lancé un ultimatum à peine voilé au gouvernement et a indiqué qu'il n'hésiterait pas à le dénoncer s'il ne réalisait pas de "grosses choses" d'ici un an pour tirer l'agriculture de son guépier.

"On ne m'endormira pas. Je ne me suis pas porté candidat pour décrocher un "job" mais pour défendre les intérêts des classes ouvrière et agricole", a déclaré le député d'Arthabaska, lui-même agriculteur.

Tout en se disant toujours en faveur de l'indépendance du Québec, M. Baril a soutenu que le gouvernement ne devait pas laisser en plan les problèmes de la vie quotidienne en attendant que celle option constitutionnelle soit réalisée.

### Chômage

Selon lui, il est plus urgent de régler les pro-

blèmes agricoles que de guérir la plaie du chômage.

"Il faut bien manger avant de pouvoir travailler", a-t-il dit. Membre de l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis 11 ans, M. Baril reconnaît toutefois, maintenant qu'il est de l'autre côté de la clôture, que les problèmes sont complexes et que les solutions ne sont pas faciles.

Le député d'Arthabaska soutient que la présence de "vieux fonctionnaires" qui sont dépassés par l'évolution rapide de l'agriculture constitue un problème majeur au sein du MAQ.

"Or, a-t-il expliqué, ces fonctionnaires ont beaucoup trop de pouvoirs. Comme ils sont réticents devant les mesures de réforme qui leur sont soumises, ils entravent l'action du gouvernement."

M. Baril a déclaré qu'il se sentait bien à l'aise au sein des députés péquistes dont la majorité sont des intellectuels, des professionnels et des hommes d'affaires mais il estime néanmoins que "trop de députés ne connaissent pas les réalités de la vie quotidienne".

**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin St-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.



MON  
SPECIAL  
CETTE  
SEMAINE

### 74 International

Tracteur.  
Moteur VS-549 gazoline.  
Freins à air.  
Transmission 5 vitesses.  
Essieu arrière, 2 vitesses.  
Stock 4003 A.  
Régulier.

SPECIAL:  
**\$5,500**



**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin St-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.

**10**

**MARK TEN**

TABAC LÉGER

DE Mark Ten

25 CIGARETTES - FILTRE - KING SIZE

**le goût naturellement léger**

RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moy. par cigarette. Régulier: goudrons 12mg, nicotine 0.8mg. King: goudrons 14mg, nicotine 0.8mg.